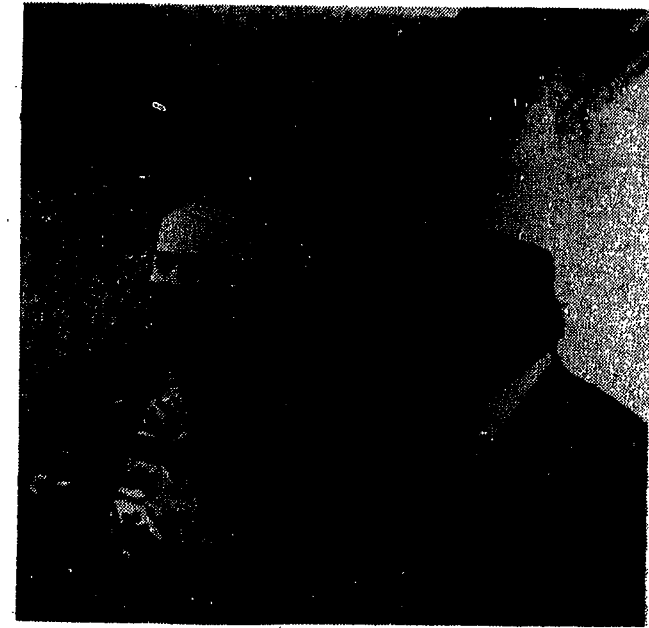
le franco albertain

Mercredi le 27 octobre, 1971. Vol 4. No. 48





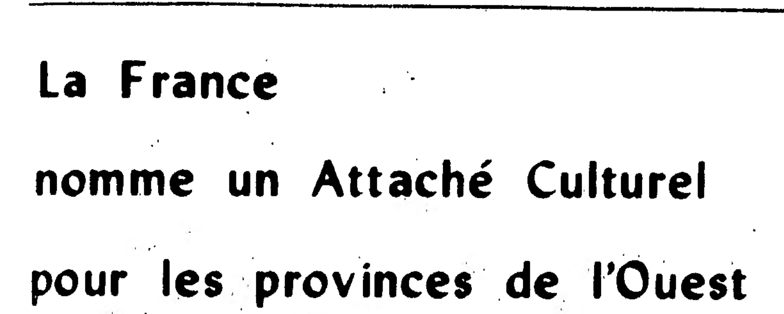
M. Serge Préca, attaché culturel de France pour l'Ouest canadien et M. le Consul Huleu, Consul de France à Edmonton.



M. Jules Van Brabant, président général de l'A.C.F.A. avec M. Préca.



M. Serge Préca, récemment nommé par le gouvernement français au poste d'Attaché culturel pour les quatre provinces de l'Ouest était en visite à Edmonton vendredi dernier.



La France nomme un Attaché Culturel pour les provinces de l'Ouest

L'Association Canadienne-française de l'Alberta recevait vendredi dernier l'Attaché culturel de France pour les quatre provinces de l'Ouest, M. Serge Préca. C'est la première fois dans l'histoire des relations France-Canada que ce poste est créé. A ce sujet, M. Préca ajoutait que le poste est permanent et que la durée de son propre mandat est pour une période indéfinie.

M. Préca est célibataire et originaire du Midi de la France. Il a été à tour de rôle professeur et conseiller pédagogique en France. Avant de recevoir l'appel pour le Canada, il était Attaché culturel de France auprès de l'Agence de la Coopération Technique et culturelle en Afrique francophone.

M. Préca était à Edmonton pour prendre un premier contact avec notre province et surtout avec la vie française de notre province. Il agira sous l'autorité du Consul de France à Edmonton, M. Raymond Huleu et les gens et les associations pourront correspondre avec M. Préca par l'entremise des bureaux de M. le Consul Huleu à Edmonton. Il suffit de s'adresser au:

Consulat de France,
a/s M. Serge Préca,
10038 - 110 rue,
Edmonton, Alta.

M. Préca ajoutait qu'il était déjà entré en contact avec plusieurs personnes et plusieurs structures de l'Alberta, notamment: à l'Université de l'Alberta où il a rencontré le Chancellier, Me Louis-A. Desrochers c.r.; le président Dr. Wyman; le Doyen de la Faculté des Langues romanes, Dr. Moore ainsi que le Doyen du Collège Universitaire St-Jean, le rév. père F. MacMahon et le Recteur le Rév. père P. Poirier. Il a rencontré également du Ministère de l'Education de l'Alberta, M. Hawkesworth et le Dr. P. Lamoureux.

A l'occasion de la réception offerte en son honneur par l'A.C.F.A., M. Préca a exprimé sa joie profonde d'être parmi nous et surtout d'avoir découvert une vie française énergique à même le faible pourcentage de francophones dans la province et les limites de nos moyens. Il exprimait en plus l'espoir qu'il nourrissait de pouvoir de par son nouveau poste ajouter à cette vie française. De resserer les liens d'amitié, d'améliorer les communications et d'augmenter les relations fructueuses sont ses premiers buts. Et il ajoutait que les programmes échanges devraient se faire plus nombreux dans un avenir prochain.

Finalement, M. Préca nous disait qu'il se propose d'être à Edmonton le plus souvent possible et que même il voudrait visiter les régions francophones de notre province.

L'A.C.F.A. par l'entremise de M. Jules Van Brabant, son Président Général, s'est fait le porte-parole des francophones de l'Alberta pour souhaiter au nom de tous la plus cordiale bienvenue à M. Préca. M. Van Brabant ajoutait qu'il était heureux que la France ait cru bon de créer ce poste et qu'elle nous ait envoyé un homme si chaleureux et si facile d'approche. L'avenir nous sera sans doute heureux et nos relations avec la France par l'intermédiaire de M. le Consul Huleu et M. Préca, Attaché culturel, seront sans doute des plus fructueuses.

(Photos-reportage: Le Franco)



au fond des choses

LA VIE

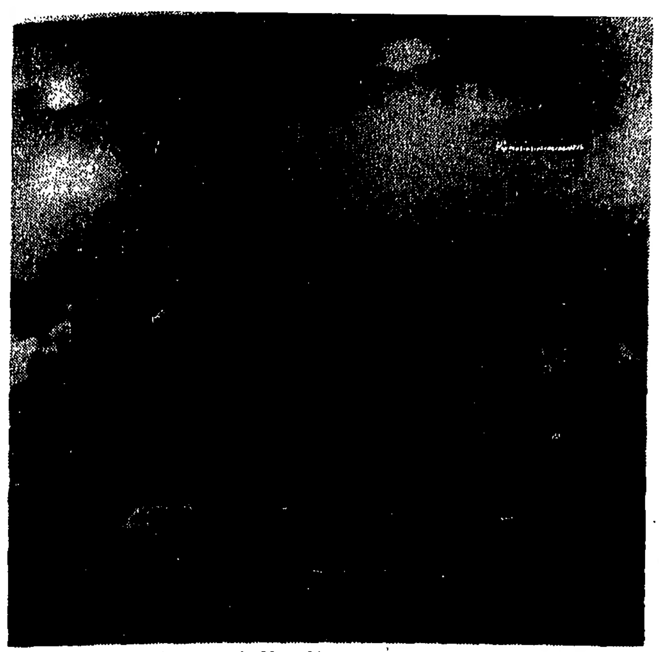
- Prêter une oreille complaisante aux commérages,
- se plier aux caprices d'un enfant pour qu'il nous fiche la paix,
- refuser un emploi à celui qui sort de prison,
- demander l'avortement pour conserver une certaine liberté,
- oublier les enfants qui meurent de faim alors qu'on se gave,
- être imprudent au volant,
- répandre à tout venant les secrets de ses voisins de palier,
- polluer le milieu en éparpillant ses déchets,
- détourner la tête devant les misères du monde,
- se rechercher égoistement dans un amour sensuel,
- faire travailler ses employés pour des salaires de famine,
- montrer du doigt la fille qui attend un enfant,
- éclabousser un passant sur le trottoir,
- négliger de se perfectionner dans son travail,
- condamner sur des apparences,

C'est mépriser la vie

et respecter la vie c'est



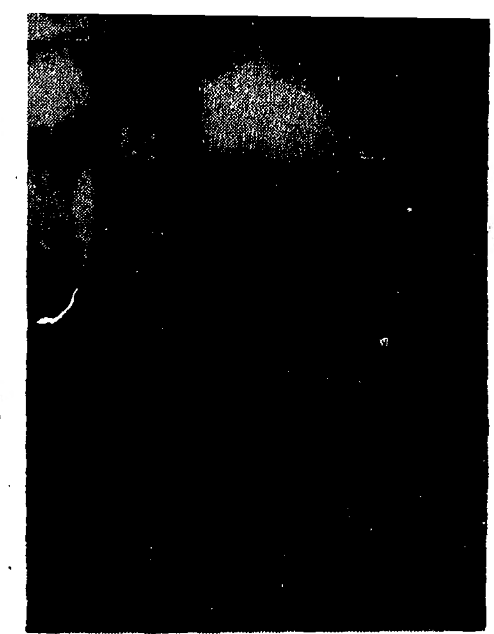
- **donner du travail à un chômeur,**
- **favoriser le développement de la personnalité de chacun,**
- **soigner patiemment un vieillard malcommode,**
- **donner un coup de main à celui qui en a besoin,**
- **garder sa bonne humeur malgré les contrariétés quotidiennes qui nous tapent sur les nerfs,**
- **inventer de nouvelles techniques pour alléger le travail de l'homme,**
- **accepter les contraintes imposées par les lois de chasse et pêche pour la conservation de la faune,**
- **visiter les malades malheureux ou abandonnés,**
- **vivre les deux pieds sur la terre et refuser de s'évader dans la drogue,**
- **éduquer au respect de l'autre,**
- **admirer, sans dévaster, le jardin du voisin,**
- **arrêter de fumer,**
- **se détendre sans sa pilule pour les nerfs,**
- **parler sans crier,**
- **AIMER**



Il faut dire qu'elle était amusante cette soirée d'automne.



C'était le temps de manger un peu.



Nous reconnaissons sur cette photo: M. T. Forestier de CHFA et Mme Morin de l'exécutif de l'A.C.F.A. d'Edmonton.

Succès sans pareil à la soirée d'automne

La soirée d'automne organisée par l'ACFA régionale de Beaumont, d'Edmonton et de St-Albert a eu lieu vendredi soir dernier au Coral Banquet Room.

Ce fut un succès sans pareil. Plus de 300 francophones se sont rendus et se sont amusés de bon coeur. La musique des "Four Seasons" animait la danse. La salle n'était ni trop grande, ni trop petite; juste bien quoi pour se toucher les coudes sans avoir à marcher sur les pieds des autres.

M. Paul Denis prenait l'occasion propice pour présenter M. Serge Préca, Attaché Culturel de France pour les quatre provinces de l'Ouest, et M. le Consul Huleu, Consul de France, accompagné de son épouse. Messieurs Huleu et Préca ont exprimé leur joie profonde de se retrouver dans une ambiance française si joyeuse. M. Denis signalait ensuite la présence de Mme Cairns, Consul de Belgique.

M. Jules Van Brabant, Président Général de l'ACFA, a dirigé, vers la fin de la soirée, les chansons à répondre et a invité quelques chanteurs qui eux aussi ont bien su animé la foule.

La soirée a été formidable et le Franco se fait le porte-parole de tous pour remercier sincèrement les bénévoles de l'ACFA de Beaumont, d'Edmonton et de St-Albert qui ont très bien organisé cette soirée.

(Photos-Reportage: Le Franco)

Nouveau Rédacteur au Franco Albertain

Un nouveau rédacteur-reporter vient d'être choisi pour votre journal en la personne de M. Yvan Poulin de Montréal.

M. Poulin est célibataire et âgé de 24 ans. Il a fait son cours classique à l'Externat classique de Longueuil et deux ans en sciences politiques à l'Université de Montréal.

Dans le domaine du journalisme il a travaillé pour les Publications Péladeau et plus particulièrement le journal Le Nouveau Samedi. Pour ce journal, il a été à tour de rôle critique, reporter, traducteur, correcteur et éditeur. Il a été traducteur et a fait de l'adaptation d'articles pour les Publications Jirac.

M. Poulin compte donc deux ans d'expérience comme reporter et un an et demi dans un hebdomadaire. Il entreprendra ses nouvelles fonctions comme Rédacteur-Reporter au Franco-Albertain dès lundi le 1er novembre.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Une industrie fantastique: le disque

C'est Thomas Edison qui, en 1848, réalisa la première machine à enregistrer (sur cylindres) et à reproduire les sons, le phonographe. En France, les frères Pathé fabriquent des disques, à partir de 1906, dans leur usine de Chatou, et c'est le début d'une industrie qui triomphe vers 1930 avec le disque à aiguille de 78 tours par minute, jusqu'à l'heure où apparaît le microsillon:

"Columbia réalise un microsillon en 1948, indique le Dictionnaire de la Chanson française publié chez Larousse. L'Apothéose de Lully (Couperin) est le premier microsillon français (Oiseau-Lyre, 1949). Un microsillon peut contenir jusqu'à 100 sillons de 60 à 70 microns de largeur par centimètre. On n'utilise plus que les disques de 17 cm de diamètre (45 tr/mn) 25 ou 30 cm (33 1/3 tr/mn). Le disque tournant à 78 tr/mn a disparu (les anciens 78 tours deviennent objets de collection). Le 16 tr/mn n'a guère de succès.

En 1958, Erato et Decca perfectionnent en France la stéréophonie, qui donne l'illusion du "relief sonore". En 1966, les microsillons dits "stéréo-compatibles" ou "gravure universelle" permettent l'écoute du même disque indifféremment en mono ou en stéréo.

L'enregistrement a toujours lieu désormais sur bande magnétique, qui, après montage et mixage s'il y a lieu, est utilisée pour graver au burin chauffé un disque original servant à fabriquer par galvanoplastie les matrices de pressage. Il existe en France (1967) environ 300 marques ou étiquettes, regroupées en une centaine de sociétés de production de disques. Les éditions Barclay, Decca, Pathé-Marconi, Philips et Vogue se partagent 80 p. 100 du

(suite à la page 11)

le franco

Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

DIRECTEUR: Jean Patoine
REDACTEURS: André Collin et Paul Denis

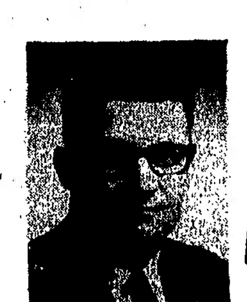
SECRETAIRES A LA REDACTION Louise Tremblay, Louise Chartrand

PUBLICITAIRE: Josaphat Baril

Tél. 422-0388

Tarifs d'abonnement -
1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00
Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année

HEBDO DU CANADA



Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 1881

EDITORIAL

Où sont nos Chefs

Vendredi et samedi derniers, les 22 et 23 octobre, le Conseil Général de l'A.C.F.A. a fait l'étude des programmes offerts par le Secrétariat d'Etat du gouvernement canadien en guise d'aide à l'émancipation des deux langues officielles et leur culture respective en lieux minoritaires.

Cette aide est un appui au niveau strictement culturel. Depuis deux ans les programmes du Secrétariat d'Etat répondent aux besoins des francophones de l'Ouest. Il est certain que bon nombre de ces besoins étaient apparents dès le départ. Par exemple, personne ne contredit le besoin d'une troupe de théâtre qui dessert un public toujours croissant en nombre. Personne ne questionne le bensoin réel du secrétariat de l'A.C.F.A.

Il reste qu'il existe sans doute des besoins non-identifiés. M. Préfontaine, Directeur de l'Action Socio-culturelle du Secrétariat d'Etat, mentionnait justement ces besoins inconnus. Il ajoutait que l'on devait avoir recours au gouvernement en fonction de nos besoins et non en fonction des programmes énoncés par sa direction. Il est juste que ce soit ainsi. Et nous ferons appel à tous les moyens à notre disposition pour justement identifier les besoins et faire appel au gouvernement en conséquence. Nous nous servirons de nos structures déjà en place et des personnes compétentes que nous comptons dans nos rangs.

Il est vrai aussi, et c'est loin d'être la première fois qu'on attire notre attention à ce sujet, que la participation de la population dans l'émancipation et de leur propre culture et de la personnalité de chacun est non seulement importante mais nécessaire. Car sans la participation de la population les programmes du secrétariat d'état n'ont aucune raison d'être.

M. Préfontaine ajoutait en plus que l'A.C.F.A. devra dans tout cela être l'agent catalyseur dynamique qui serait non seulement l'organe officiel de la francophonie albertaine auprès du gouvernement canadien mais aussi l'instigateur, le créateur, le catalyseur et même la personnification de la vie française en Alberta.

L'A.C.F.A. veut bien. Ce n'est pas par mauvaise volonté qu'elle n'agit pas avec plus de dynamisme. Il lui manque deux choses. Premièrement le budget nécessaire pour réaliser ses projets. Deuxièmement elle souffre de l'absence d'un personnel compétent qu'elle ne peut se payer. Si l'on compte que l'A.C.F.A. a besoin d'un secrétaire à plein temps que l'on pourrait difficilement trouver à moins d'offrir $10,000 par année en salaire, que l'A.C.F.A. a besoin d'une secrétaire dactylo qu'elle doit rénumérer à $5,000 minimum, qu'elle a besoin d'un agent de liaison provincial et d'un propagandiste à plein temps qu'il faudrait payer à $9,000 minimum. Et si l'on compte ensuite les dépenses du bureau, les assurances, le maintien, etc., et aussi les augmentations salariales et les bénifices marginaux nécessaires à la sécurité de l'employé, etc, etc, nous voyons à première vue que $20,000 d'aide du fédéral ne suffit malheureusement pas.

Le Secrétariat d'Etat dit toujours que c'est un appui et que l'A.C.F.A. doit elle-même suffire à remplir le vide. Mais comment faire? Une loterie peut-être. Et qui prendra le risque d'une loterie? Un appel à la générosité de la population? Ça, ce n'est plus accepté, on le sait. Et quoi alors?

Et déjà, plusieurs traitent l'A.C.F.A. d'inaction. Tout simplement, l'A.C.F.A. se voudrait l'agent catalyseur de la francophonie mais elle se trouve liée par les restrictions que lui imposent l'absence des moyens. Et pourtant le potentiel est là. Les personnes compétentes qui dans peu de temps (question de quelques années) pourraient faire de l'A.C.F.A. l'organe dynamique qui à son tour offrirait le leadership nécessaire à la francophonie.

La question se pose franchement. Où sont nos leaders qui ont animé jadis avec quelques mots choisis et quelques sentiments sincères toute une foule? En fin de compte, c'est du leadership qu'il nous faut.

Paul Denis

LETTRE OUVERTE

Monsieur le rédacteur,

Si les idées exprimées dans la lettre parue dans votre journal le 20 octobre et intitulée "The Accusation" représentent l'opinion générale de notre jeunesse francophone, je trouve que c'est encourageant. Le seul fait que les jeunes se posent un problème du genre indique une préoccupation profonde et un intérêt marqué. Là où cela devient décourageant, c'est là où les jeunes ne se posent pas de problèmes.

Si l'auteur de cette lettre a voulu faire choc en employant les termes "Accusation", "Accusateur", "Accusé", je crois qu'il a atteint son but. Personnellement, je crois que le fait de reconnaître une situation ne constitue pas une accusation et il serait regrettable si le ton du débat qu'une lettre semblable devrait déclencher se maintenait à un tel niveau.

Croyant connaître la tendance de la jeunesse actuelle qui consiste à contester tout ce que les anciens ont fait, je trouve étrange que dans le problème soulevé, ces mêmes jeunes exigent et attendent que leurs parents leur fournissent une image de la francophonie afin de s'y modeler. Je verrais plutôt les jeunes se créer eux-mêmes un idéal et mettre tous leurs efforts à l'atteindre.

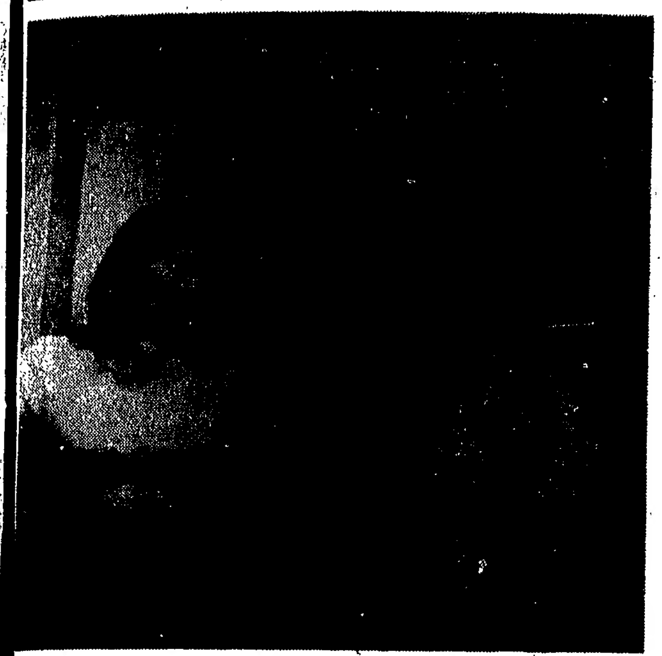
Finalement, les statistiques fournies par Monsieur l'Accusé présentent une fausse image de la réalité. Si le recensement de 1961 indiquait 83,000 (et non 85,000) albertains d'origine francophone, le même recensement n'indiquait que 56,000 parlant français. Par ailleurs, lorsqu'un chef de famille adhère à l'ACFA, il entraîne avec lui, son épouse et ses enfants dépendants. Donc, au lieu de 2,000 membres, l'ACFA en compte au moins 8 ou 9 mille. Neuf mille membres sur cinquante six mille parlant français, ce n'est pas suffisant mais c'est beaucoup mieux que 2,000 sur 85,000 tel que le laisse entendre votre correspondant.

Je souhaite que cette lettre intitulée "The Accusation" porte les lecteurs du Franco-albertain à réfléchir et qu'ils fassent part de leurs réflexions en les publiant dans les colonnes du journal.

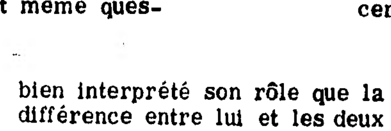
O.P. Timiste.

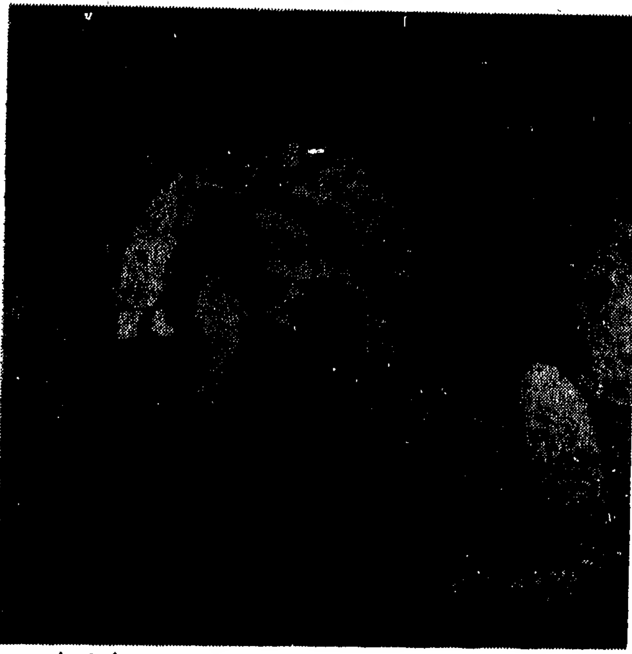
Première de la saison au Théâtre Français d'Edmonton

M. Masure



France Levasseur-Ouimet et René Aubin jouaient les rôles de Jacqueline Giroux et de Robert Giroux. Il y avait même question de divorce.





André Roy et France. André interprétait le rôle de M. Masure...zzz. Il était le point central d'une situation comique.



René Aubin, le mari innocent, se fait enjôler par M. Masure qui nourrit des désirs mal intentionnés.

Cette première pièce de la nouvelle saison du T.F.E. est une comédie légère qui compte trois personnages, André Roy, France Levasseur-Ouimet et René Aubin. Cette pièce a été présentée mardi le 19 octobre, vendredi le 22 octobre et samedi le 23 octobre à l'auditorium du Collège Universitaire St-Jean. Elle sera présentée encore mardi le 26 octobre, vendredi le 29 octobre et samedi le 30 octobre toujours au même endroit.

Les trois comédiens étaient merveilleux. André Roy n'a même pas besoin de phrases comiques pour faire la comédie, ses gestes et ses actions lui suffisent. France Levasseur-Ouimet possède toujours son rôle à la perfection. Elle donne l'impression qu'elle pourrait entreprendre n'importe quel rôle et en faire un succès. René Aubin pour une première fois sur scène a été formidable. Il a si bien interprété son rôle que la différence entre lui et les deux experts du T.F.E. était minime.

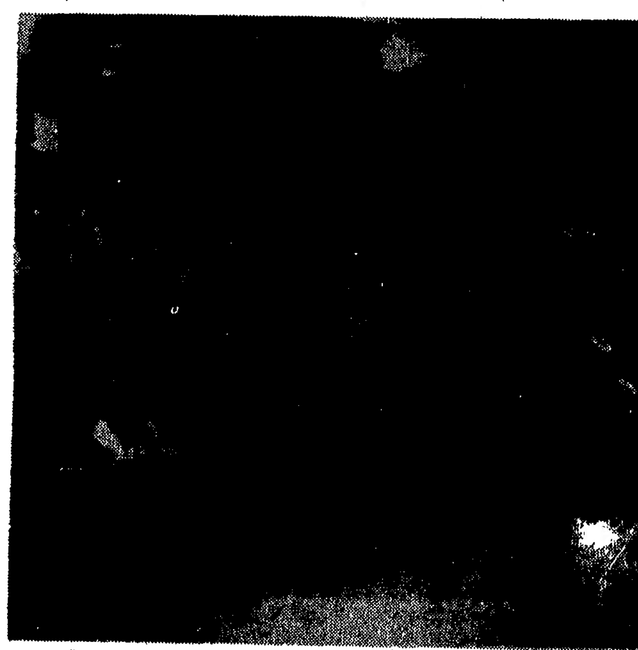
Et il faut dire que les trois rôles sont difficiles. Quand le comédien ne peut avoir recours à un stéréotype il doit compter uniquement sur son imagination et ses propres capacités. Car les trois personnages dans M. Masure sont très normaux. Ce ne sont pas des personnalités extraordinaires, et c'est justement ce qui est difficile que d'agir normalement sur scène. Interpréter une personnalité supérieure à la normale permet des paroles et des gestes élaborés et même grandioses. Ainsi le comédien peut en sorte se laisser aller à sa fantaisie. Tandis que d'agir à la normale restreint les paroles et les gestes. Tout en gardant ce principe en tête le comédien doit quand même rendre le comique de son personnage et de la pièce.

Nous reconnaissons surtout dans les mouvements des comédiens, France, André et René, l'apport du Directeur artistique du T.F.E., M. Julien Forcier. Plusieurs gestes et mouvements ont été suggérés et même traduits par Julien car tout ce va-et-vient rapide ne peut être conçu que par quelqu'un qui a une vue d'ensemble et qui peut améliorer le jeu avec objectivité. C'est dire que le succès que cette pièce connaît à Edmonton est dû en partie au moins égale à Julien Forcier. Sans oublier pour autant l'équipe technique et les gens à l'arrière scène qui tous ajoutent au succès.

Ajoutons une seule fausse note: On a manqué de café.

(Photos-Reportage: Le Franco)





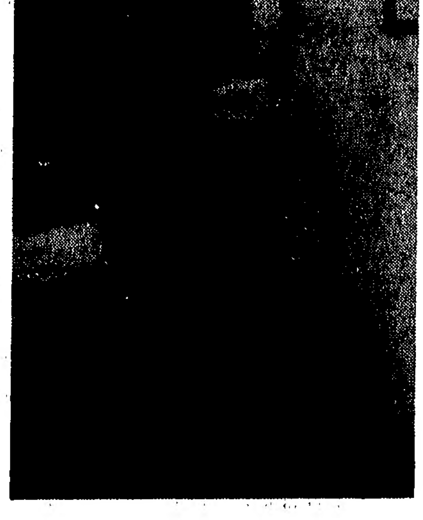
La foule du samedi soir. On a bien ri.

M. Paul Denis à Radio-Canada Edmonton

M. Paul Denis, Rédacteur par interim au Franco-Albertain et Assistant-Secrétaire de l'Association canadienne-française de l'Alberta a été embauché dernièrement par la Société Radio-Canada à Edmonton.

M. Denis, originaire de la Saskatchewan, a fait ses études secondaires au Collège St-Jean et recevait son Bachelier es Arts de l'Université de l'Alberta au mois d'avril 1970. Ses premier et deuxième sujets de concentration étaient la sociologie et la psychologie.

Pendant ses études universitaires, il travaillait comme annonceur et vendeur d'annonces pour le poste de Radio française, CHFA. En mai 1970 il prenait la position d'Assistant Secrétaire de l'ACFA. En novembre 1970, il devenait pour la première fois Rédacteur par interim du Franco-Albertain et il occupa cette position jusqu'en février 1971. Au mois de juillet 1971, il reprenait ce poste qu'il occupa jusqu'à la fin octobre.



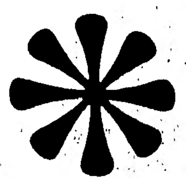
M. Denis entreprendra ses nouvelles fonctions à Radio Canada le 1er novembre. Il sera affecté au Service Information, français et anglais, à Radio Canada d'Edmonton et sera connu officiellement sous le titre de Représentant du Service Information de Radio Canada.

Gagnants des bourses de l'ACFA

Les membres du Comité de sélection des bourses de l'ACFA se sont réunis lundi soir dernier et ont choisi parmi les trente deux (32) candidats et candidates à ces bourses les personnes suivantes:

Yves Allard
Louise Bérubé
M.-Thérèse Dentinger
Sr Juliette Généreux
Robert Joly
Jean Poulin
Lucien Royer

Au nom du président de l'ACFA, Monsieur Jules Van Brabant, le Franco présente ses félicitations à ces élèves universitaires méritants et exprime le regret que les sommes disponibles ne soient pas plus élevées car tous les candidats et candidates étaient tout à fait qualifiés pour obtenir l'une de ces bourses.



Tendances régionales récentes dans le monde canadien des affaires

Même si le Canada connaît cette année une activité commerciale dont les tendances sont passablement encourageantes dans l'ensemble, les nouvelles mesures américaines et les tensions internationales qu'elles ont suscitées reviennent souligner l'interdépendance grandissante de l'économie mondiale, selon la dernière Revue mensuelle de la Banque de Nouvelle-Ecosse.

Au Canada, la production est depuis un certain temps plus forte qu'aux Etats-Unis - le volume du P.N.B. ayant augmenté de plus de 3% l'année dernière en dépit d'un ralentissement (en comparaison d'un déclin réel chez nos voisins du sud) pour ensuite atteindre un taux d'accroissement de 6% au cours du premier trimestre de l'année en cours (aux Etats-Unis, 4%). On fait toutefois remarquer dans la Revue que cet accroissement inattendu fut en grande partie attribuable à la reprise de l'expansion américaine, et que, de même, lorsque la reprise américaine a semblé perdre de son élan au cours de plusieurs semaines jusqu'à la mi-août, sa portée sur l'économie canadienne ne s'en est fait que plus nettement sentir. Les mesures que les Etats-Unis ont adoptées à la mi-août visaient clairement à redresser leur balance des paiements et à donner à la reprise un nouveau souffle. Ces mesures ont soulevé pour le commerce du Canada des questions difficiles et, en outre, elles viennent compliquer les problèmes immédiats à résoudre pour donner à l'expansion une vigueur suffisante.

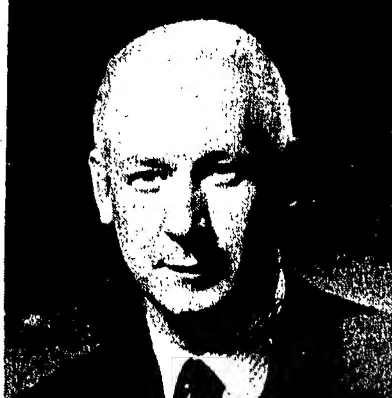
Quant aux mesures d'encouragement appliquées depuis un an et demi, l'aiguillonnement s'est probablement manifesté le plus tôt et de la façon la plus nette, toujours selon la Revue, dans le secteur de l'habitation, où les mises en chantier ont enregistré une forte augmentation dans tout le pays. Dès le début de cette année, la reprise commerciale fut en outre favorisée par le relèvement marqué des ventes de détail. Ces phases ascendantes sont soutenues par une augmentation passablement constante des revenus, sans compter les salaires versés rétroactivement, mais elles semblent également refléter une moins grande hésitation de la part des consommateurs à acheter des biens durables, comme des automobiles par exemple, ainsi que l'impulsion complémentaire qu'a donnée la mise sur le marché d'un plus grand nombre d'habitations au cours de ces derniers mois.

La Revue passe ensuite à l'étude des conditions prévalant dans les principales régions du pays. Dans les provinces de l'Atlantique, la reprise a été un peu plus lente à s'amorcer que dans les autres régions. Les tendances de la production et de l'emploi, après s'être stabilisées en 1970 par suite d'une détente des marchés d'exportation pour plusieurs produits, n'ont amorcé jusqu'à ce jour qu'un faible mouvement en hausse. Toutefois, l'augmentation des revenus a été dans l'ensemble plus rapide que dans plusieurs autres régions, et, conjuguée à une industrie touristique grandissante, elle a suscité un vif rebondissement des ventes de détail. L'industrie de la construction neuve a aussi été plus vigoureuse dans ces provinces, à l'exception de Terre-Neuve, grâce surtout à une activité accrue dans le secteur de l'habitation.

Au Québec, la reprise des affaires a été sensiblement la même que dans l'ensemble du pays, la province enregistrant elle aussi un regain d'activité dans le domaine de la construction et une augmentation des dépenses de consommation. Mais il n'est pas étonnant, étant donné les restrictions que subissent plusieurs grandes industries (papier journal, aluminium primaire, avionnerie, électronique, produits chimiques), que la cadence générale de la production de biens soit restée lente. Toutefois, au chapitre des investissements, une tendance plus encourageante semble enfin se dessiner. La construction d'habitations y compte pour beaucoup, mais les travaux de construction exécutés pour le compte du gouvernement s'accélèrent aussi, de même que ceux de certaines undustries primaires, notamment celles du minerai de fer et du cuivre.

En Ontario, les signes d'une relance économique se sont manifestés bien avant le début de l'année en cours, mais la production de biens n'a pas jusqu'ici enregistré une avance concentrée. Les secteurs de la construction et des services furent les premiers à sortir de la période de ralentissement de l'année dernière. L'industrie de la construction joue un important rôle de soutien depuis un an; les mises en chantier d'habitation ont augmenté considérablement et l'essor de la construction commerciale se poursuit dans la région torontoise. Si les nouvelles mesures économiques des Etats-Unis favorisent la production automobile, d'autres industries ontariennes (machinerie, produits chimiques et textiles) sont par contre touchées par la surtaxe à l'im-

Le Français Notre Langue



Docteur Pierre A.R. Monod

Changer

Comme un navire sur la mer, nous allons dans l'existence . . . Il y a des êtres que nous rencontrons, avec lesquels nous faisons un bout de chemin et qui s'effacent de notre horizon aussi soudainement qu'ils y étaient apparus. Nos routes se sont côtoyées, puis elles se sont croisées, nos directions ont changé, un accident nous a séparé. . . Et un jour, peut-être, comme celles de deux navires, nos routes se recroisent et nous réalisons combien la vie a été dure tant pour eux que pour nous. Comme la mer use la coque du navire, la rouillant, la noircissant, la vie nous marque à travers les soucis, le travail et l'âge. En revoyant l'autre, nous pensons: "Comme il a changé!"

Changer, c'est abandonner, se séparer de quelque chose pour acquérir autre chose. On change de visage, parfois de caractère, on en acquiert un autre et dans cette notion de "changer", il y a toujours une idée de "échanger" même si elle n'apparaît pas. De là la confusion qui existe facilement entre ces deux verbes.

Alain me déclare: "J'ai changé mes souliers". Je sais qu'il les a achetés le jour précédent; je comprends donc qu'il est allé les rapporter et en a pris d'autres, il devrait donc me dire: "J'ai échangé mes souliers." Mais quand il est à la maison et qu'il me dit: "J'ai échangé de souliers", je vois bien qu'il veut dire: "J'ai changé de souliers". L'ennui, c'est qu'il est incapable de distinguer le sens de changer de celui d'échanger. S'il vient d'acheter une chemise et qu'il s'aperçoit qu'elle est trop courte, il faut qu'il l'échange, il doit donc dire: "Je dois échanger cette chemise, les manches sont trop courtes". S'il voit que sa chemise est sale, il devra la changer; il dira: "Je dois changer de chemise, elle est sale". La différence est claire, n'est-ce pas?

Hier, je suis allé à la banque. Pour en retirer de l'argent, malheureusement. A propos, avez-vous remarqué que ces dernières années nous apprenons à beaucoup mieux connaître les employés de banque? Moi, autrefois, je les voyais régulièrement une fois par mois, ce n'était pas assez pour avoir des nouvelles de leur famille. Maintenant, je leur rends visite deux ou trois fois par mois, nos relations sont nettement plus amicales, l'inflation a quand même ses bons côtés. . . J'étais donc à la banque, présentant un joli petit chèque au guichet de Monique lorsqu'elle m'a dit: "Voulez-vous le casher?" Le cacher? Quoi? Je vous ai déjà dit que je parle toujours le français avant l'anglais partout où je vais, ce qui me procure parfois l'agréable surprise de découvrir, cachée sous une apparence anglophone, une aimable canadienne française, ou un canadien français, tout heureux d'employer notre langue.

Ah, cher lecteur, si vous faisiez, de même chaque fois que vous sortez, vous en sèmeriez de "petits bonheurs"! Certainement, de temps à autre, un anglophone est froissé mais vous gardez le sourire et puis... vous êtes tout de même le client, que diable! Mais revenons à Monique, je lui ai répondu: "Cacher ce chèque? Vous voyez bien que je ne veux pas le cacher puisque je vous le présente". Elle a compris la plaisanterie: "Pardon, je voulais dire: Voulez-vous le changer?" Il y avait peu de monde et je n'allais pas laisser Monique remplacer une erreur par une autre. "Monique, si je vous présente ce chèque, ce n'est ni pour le cacher, ni pour le changer". Elle a poussé un soupir, elle a souri et a fini par me demander: "Alors, voulez-vous l'encaisser?" Enfin, elle avait employé le verbe exact: "encaisser". Pourquoi aurais-je accepté ce misérable "casher" ou ce faux "changer" quand nous possédons le verbe "encaisser" QUI DIT "changer" quand nous possédons le verbe "encaisser" qui dit bien ce qu'il veut dire? J'ai donc encaissé mon chèque mais elle m'avait seulement remis des billets de dix et de vingt dollars. Je lui ai tendu un billet de dix. "C'est pour du change?" m'a-t-elle demandé distraitement; "je veux dire: Vous désirez la monnaie de dix dollars?" J'ai fait oui en souriant. De change, du change, pourquoi pas "la monnaie, de la monnaie? Il faudrait bien que cela change. "C'est tout?" m'a-t-elle dit. "Non, ai-je répondu, je voudrais encore un ordre de paiement sur Genève pour trois cents francs suisses".

Charger

"Faut-il vous le charger?" J'ai bondi. "Non, il faut le porter à mon compte ou, si vous préférez, il faut le mettre sur mon compte". Pourquoi employer la traduction directe de "Charge it" ? Ce n'est pas plus simple que de demander dans les magasins: Portez-le à mon compte, s'il vous plaît" ou Mettez-le à mon compte', je vous prie".

Nous savions que les anglo-saxons sont très forts au point de vue financier et nous leur avons emprunté beaucoup de leurs idées, sans compter leur argent aussi, mais pourquoi faire de même avec leur vocabulaire si nous avons déjà le nôtre?

AUX ÉLEVEURS DE BÉTAIL

La situation du bétail

OTTAWA-- Le caractère le plus marquant dans le secteur du bétail en 1970 a été l'accroissement considérable de l'abattage des porcs, phénomène qui s'est poursuivi en 1971.

En 1970, le chiffre total des porcs abattus avait atteint 8.6 millions de têtes, soit 166,300 par semaine, alors que la moyenne annuelle au cours des deux années 1968-69 n'avait été que de 7.8 millions de têtes, soit 150,300 par semaine. C'était une augmentation de 11%, plaçant ainsi l'abattage des porcs en 1970 au second rang jamais atteint.

A la fin d'août 1971, ce même abattage a été supérieur de 24% ou de 1,3 million de têtes au chiffre correspondant de 1970. Cet accroissement a été de 11% dans l'est et de 44% dans l'ouest du Canada.

Les chiffres ci-dessus sont extraits du rapport sur la situation annuelle rédigé à l'occasion de la Conférence des perspectives de l'agriculture canadienne. "Situation 71" présente un exposé, arrêté à la mi-septembre 1971, de la situation des disponibilités des principales denrées ou produits agricoles et de l'utilisation qu'on en a faite.

"Perspectives 72" sera publié à la mi-novembre, immédiatement avant la Conférence sur les perspectives qui se tiendra les 22 et 23 novembre au Centre des conférences du gouvernement fédéral, à Ottawa.

Comparativement à 1970, le prix des porcs a brusquement diminué tant au Canada qu'aux Etats-Unis durant les huit premiers mois de 1971. En avril, parallèlement à l'augmentation saisonnière de l'abattage, les prix sont tombés jusqu'à $22.82 environ (abattu) à Toronto et $16.19 (vivant) aux Etats-Unis.

Par après les prix se sont relevés, à la suite du ralentissement saisonnier de l'abattage et, en août, ils s'établissaient à $26.28 les 100 lb en moyenne à Toronto, et à $19.20 aux Etats-Unis, c'est à dire bien en dessous des niveaux correspondants de l'année précédente.

Ce relèvement saisonnier des prix a été moindre que prévu, à cause surtout de l'augmentation des abattages ainsi que des stockages en entrepôts frigorifiques au Canada et aux Etats-Unis.

D'après Statistique Canada, au 1er septembre le total des stocks de porc en frigorifiques atteignait 48.7 millions de livres, soit une augmentation de 26 millions ou de 117% par rapport à la même date en 1970.

L'année dernière, les exportations de porc, surtout vers les Etats-Unis, représentaient environ 8% de la production canadienne totale. A la fin de juillet 1971, nos exportations totales de porc, soit 48.9 millions de livres, dépassaient de 7.6 millions de livres les chiffres correspondants de l'an dernier.

Au cours de la même période, nos importations ont atteint 13.5 millions de livres, soit près de deux millions de moins qu'en 1970.

Au 18 septembre 1971, les exportations de porcs vivants, du Canada vers les Etats-Unis, se sont chiffrées à 53,658 têtes contre 50,303 à la même date en 1970. Les porcs vivants destinés à l'abattage ne peuvent être importés au Canada à partir des Etats-Unis, étant donné la présence de la peste porcine dans ce pays.

Au 1er juin 1971, le nombre de porcs dans les fermes canadiennes était estimé à 7.4 millions de têtes, soit 4% seulement de plus qu'au 1er juin 1970, mais 32% au-dessus de la moyenne 1965-69.

La production nette de procelets du printemps 1971 (nés entre le 1er décembre 1970 et le 1er juin 1971), selon Statistique Canada, était supérieure de 2% à la période correspondante de l'an dernier.

Bovins à viande

A la fin d'août, le nombre des abattages de bovins à viande soumis à l'inspection fédérale était supérieur de 4% au chiffre correspondant de 1970. L'augmentation la plus importante (6%) s'est produite dans l'ouest du Canada, et elle est due essentiellement à une augmentation de 12% en Alberta.

A la même date, le poids moyen des carcasses à chaud était de 569.3 livres, soit 5.3 lb de moins qu'au cours de la même période de 1970. En poids, le total des abattages inspectés dépasse d'à peu près 3% celui de l'an dernier.

Quelque 58% des classements des bovins de boucherie provenaient de l'ouest du Canada et 42% de l'est, alors qu'en 1970 ces chiffres avaient été respectivement de 56% et de 44%.

Toujours à la fin d'août 1971, l'ensemble des carcasses de Choix et Bonnes a représenté 64% de l'abattage total, soit une augmentation moyenne hebdomadaire de 826 têtes (2%).

Sur le plan des types de bétail, de janvier à août 1971, les abattages de bouvillons n'ont dépassé que de 2% ceux de la même période de 1970, l'augmentation étant de 5% pour les génisses et de 6% pour les vaches.

La totalité de l'accroissement de l'abattage des génisses s'est produite dans l'ouest du Canada, où l'augmentation a été de 9% tandis que l'est accusait un recul de 2%. Au cours de la même période, l'abattage des vaches a augmenté de 14% dans l'Ouest et de 1% seulement dans l'Est.

L'augmentation de l'abattage des femelles au cours des huit premiers mois de 1971, par rapport à la même période de 1970, fait nettement contraste avec la tendance observée entre la moyenne biennale 1968-69 et l'année 1970. La diminution de l'abattage des vaches et des génisses que l'on constatait alors visait à augmenter les troupeaux, en particulier dans l'ouest du Canada.

Les expéditions des bovins d'engraissement, à partir de l'ouest, suivent une courbe descendante depuis le milieu des années 60. Cette tendance décroissante s'est poursuivie jusqu'à la mi-septembre, le total des exportations des bovins d'engraissement vers les Etats-Unis n'atteignant que 1,667 têtes contre 3,772 au cours de la même période de 1970.

Toujours à la mi-septembre, les exportations de bovins d'abattage, au nombre de 9,506 têtes, accusaient un recul de 4,421 par rapport à la même période de 1970. En revanche, au 18 septembre, les importations de bovins d'abattage à partir des Etats-Unis s'étaient accrues d'une façon considérable, avec 46,255 têtes, contre 1,016 l'an dernier. Environ 30,000 têtes ont été importées au cours du seul mois de janvier.

A la fin de juillet, nos exportations de boeuf et de veau vers tous les pays se montaient à 52 millions de livres, à peu près le même volume que l'an dernier. A la même date, nos importations totales étaient de 66 millions de livres contre 64 millions l'an dernier.

D'une façon générale, ces derniers temps, les prix des bovins d'engraissement ont été supérieurs à ceux des bovins gras. En août 1971, le niveau élevé de la demande pour les bovins d'engraissement, de même que les prix favorables des bovins gras ont maintenu les prix des bovins d'engraissement semblables à ceux de l'an dernier.

A la mi-septembre 1971, à Calgary, les bons bouvillons d'engraissement (d'un an) valaient en moyenne $33.50 les 100 lb, ce prix s'établissant à $42.00 pour les veaux châtrés (jeunes bouvillons). En 1970, les prix correspondants était de $30.00 pour les bouvillons d'un an et $41.70 pour les veaux châtrés.

Depuis quelques années, les prix des vaches d'abattage augmentent graduellement. Vers la mi-été, à Toronto, les animaux destinés à la conserve ou à la découpe atteignaient entre $19 et $20, légèrement au-dessus des chiffres de l'année précédente.

En août, à Calgary, les prix des vaches Bonnes s'établissait en moyenne à $22.23 les 100 lb à peu près le même qu'en 1970, mais inférieur au prix élevé atteint en août 1969 avec $24.66.

Au 1er juin 1971, l'ensemble des gros bovins et des veaux gardés dans les parcs à bestiaux ou les ranchs canadiens atteignait le chiffre sans précédent de 13,660,000 têtes, 5% de plus qu'au 1er juin 1970. Dans l'Ouest, le chiffre total accusait une augmentation de 8%, alors qu'il restait pratiquement inchangé dans l'Est.

Entre le 1er juin 1970 et le 1er juin 1971, les effectifs de vaches de boucherie ont augmenté de 10%. Le nombre des génisses de boucherie s'est accru de 6%, celui des bouvillons de 3%, celui des veaux de 5%. Pour les vaches laitières, par contre, diminution de 1%.

Veaux de boucherie

Au 18 septembre, le total des abattages de veaux, sujets à l'inspection fédérale, n'a été que de 358,990 têtes contre 389,456 au cours de la même période en 1970. Les abattages de veaux soumis à inspection ont diminué de 7.3% dans l'Est et de 13.3% dans l'Ouest.

A la mi-septembre, les exportations de veaux vivants vers les Etats-Unis s'élevaient à 99,805 têtes, soit 9,802 de moins qu'à la même date l'an dernier.

(suite à la page 12)

La montée sociale de l'enfant

Quel est le rôle des parents dans le développement de leur enfant ?

L'avenir brillant que nous désirons pour nos enfants dans la société est fonction des aptitudes et des habiletés de ces derniers; le nouveau-né a des yeux, des mains, des oreilles et une bouche, mais, tous ces organes ne lui donnent pas la même signification qu'à nous adultes. Il doit apprendre à s'en servir afin de pouvoir les utiliser pour découvrir et explorer le monde nouveau dans lequel il est entré. Le comportement est le langage du bébé et chacune de ses actions a un but dans l'évolution de sa croissance et de son développement.

Les premières années de la vie de l'enfant constituent "l'âge d'or"; cette période exige une participation active de l'enfant. Durant cette période, tous ses sens lui servent d'outils pour apprendre. Le déplacement de son être dans l'espace, l'exploration manuelle et visuelle, l'inspection du monde ambiant et son contenu, la vocalisation des noms, désignations, besoins et désirs, occupent le jeune enfant constamment. Par ses expériences réelles et immédiates, l'enfant doit parvenir à découvrir, à son niveau, la signification et la raison des choses, de même que la relation qui existe entre elles.

Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à l'enfant à marcher et à parler, mais il importe au plus haut point que l'enfant apprenne aussi à voir, à entendre, à toucher, à sentir et à goûter; les mécanismes existent, mais, il doit apprendre à s'en servir.

Les parents trop occupés qui installent l'enfant sur une chaise avec instruction de rester tranquille, de ne rien toucher et de pas bouger, privent l'enfant d'expériences nécessaires à son apprentissage du monde. La discipline doit s'exercer en temps et lieu mais elle ne doit pas empêcher l'enfant de trouver lui-même une réponse aux "où", "comment", "quoi", et "pourquoi". La perception exacte d'un objet est l'interprétation des renseignements fournis par tous les sens.

Comment pouvons-nous aider l'enfant à connaître le monde?

Les parents qui veulent aider leur enfant à développer leur potentialité doivent porter une attention particulière à cinq zones d'activité. Ces zones de comportements sont intimement liées au cours de chaque activité. Les habiletés supérieures s'épanouissent en autant qu'elles s'appuient sur des habiletés de base bien développées.

Quelles sont ces zones d'activités?

- Coordination.

La coordination de tous les mouvements physiques est la base d'activités motrices raffinées et spécifiques telles que le mouvement précis si nécessaire à la lecture et à l'écriture dans notre monde culturel. Nous devons donc pourvoir au bon développement de l'équilibre bilatéral de l'enfant en respectant toutes les étapes de ce développement. Quantité de jeux s'y prêtent. Ex.: Le fait pour le tout jeune enfant de ramper et de se traîner à quatre pattes favorise le développement de toutes ses habiletés de coordination. Sont précieux tous les exercices qui favorisent le développement des habiletés bilatérales du corps, i.e. tout ce qui développe l'équilibre.

- Audition

L'enfant qui a un problème auditif peut avoir un trouble de mémorisation et ne pas interpréter complètement et correctement une expérience auditive. Ex.: Histoires, chansons, disques, directives orales impliquant plus d'une activité, reconnaissance des voix, provenance d'un son, etc.

- Articulation

L'articulation et la prononciation doivent être bonnes avant que l'enfant ne soit astreint à la lecture. Le babil, la substitution des sons, le zézayement et le bégaiement nuisent à la rapidité dans la compréhension de lecture, et cela mène à une diminution de vocabulaire. Le parler se développe par la pratique comme toutes les autres habiletés. Les parents peuvent aider par exemple en parlant lentement, en faisant observer les mouvements des lèvres et de la gorge, en encourageant l'enrichissement du vocabulaire, etc.

- Le langage.

Notre langue est l'une des plus difficiles à maîtriser et pour y parvenir les enfants ont besoin d'aide. C'est un raffinement que d'utiliser le langage pour communiquer à l'extérieur ses représentations mentales en maîtrisant des mots qui se prononcent d'une façon semblable, mais dont le sens diffère. Pour aider l'enfant: l'encourager à parler de ses activités et des choses qui l'intéressent. Composer des jeux de prépositions, d'adverbes, de verbes et d'adjectifs, etc.

- La vision.

La vision joue un rôle de premier plan dans toutes les performances et comportements humains. Néanmoins, si l'activité visuelle compréhensive (vision et perception visuelle) est l'habileté la plus importante de notre culture, elle n'en demeure pas moins le résultat ultime de tous les autres développements et non le point de départ, comme beaucoup le croient. L'enfant ne peut pas comprendre ce qu'il voit dès sa naissance. Les premières années de la vie constituent un monde de choses concrètes et d'endroits réels que l'enfant doit apprendre à connaître. Si le processus long et complexe d'identification des connaissances est bien fait, alors, il pourra maîtriser les symboles de toutes ces choses à l'école.

Comme la vision est une habileté apprise, les parents doivent guider l'enfant dans cette voie. La perception visuelle, qui devrait être l'habileté par excellence pour bien comprendre notre monde (d'individus, d'objets, de mots, d'images, de directions, de dimensions, de formes, de couleurs, de textures, etc.) se développe par les mécanismes sensori-récepteurs qui s'alimentent par le contact direct avec le monde extérieur. La vision se développe sous la tutelle de la palpation. L'ordre

(suite à la page 14)

Le Conseil Génral de l'ACFA rencontre M. René ·réfontaine, Direc

Pour comprendre davantage les raisons de la rencontre entre M. René Préfontaine, Directeur de l'Action socio-culturelle du Secrétariat d'Etat, et le Conseil Général de l'A.C.-F.A. nous publions ici les étapes qui ont mené cette rencontre.

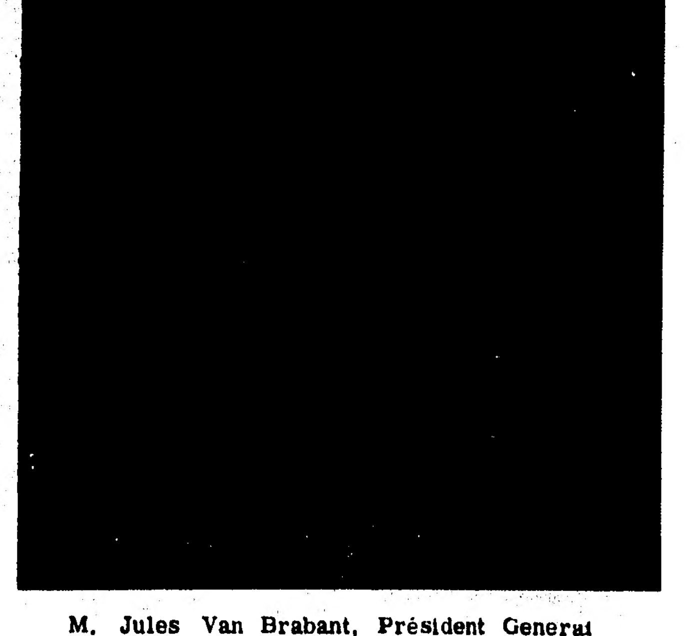
Assemblée de la Fédération canadienne-française de l'Ouest

Tiré du procès verbal de l'assemblée de la F.C.F.O. tenue à l'Hôtel Fort Gary de Winnipeg, le 15 août 1971, nous relevons sous le titre: "Nos relations avec le Secrétariat d'Etat" ce résumé:

A) Il semble que dans l'une ou l'autre des provinces de l'Ouest, plus spécialement au Manitoba et en Colombie-Britannique, les relations avec les agents du Secrétariat d'Etat et de la Citoyenneté ont été très lentes à s'établir d'une façon normale, bien que l'on remarque des améliorations sensibles à ces derniers mois. Par conséquent, Maurice Gauthier insiste sur la nécessité d'impliquer ces agents locaux à tous les projets que nous soumettons au Secrétariat d'Etat, afin que ceux-ci soient en mesure d'appuyer nos démarches.

B) Afin de faciliter ces relations entre nos associations et les agents locaux, il est proposé par Jean-Paul Aubry, appuyé par Denise Cenerelli que la Fédération demande au Secrétariat d'Etat de définir le rôle de ses agents ainsi que les méthodes de relations qui devraient exister entre ces mêmes agents et nos associations provinciales ainsi que la Fédération. ADOPTEE.

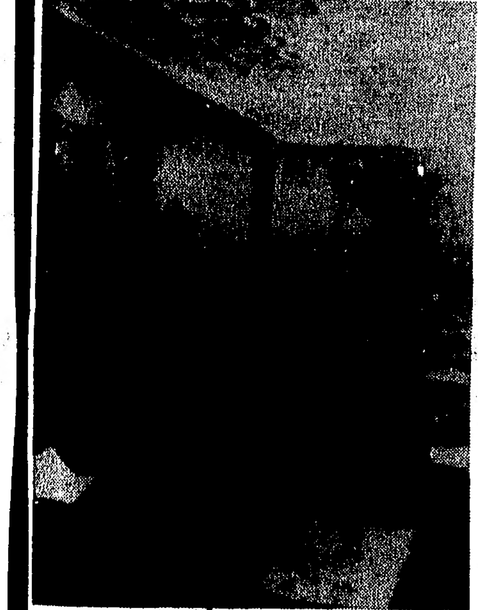
C) Il est proposé par Maurice Gauthier appuyé par Roger Albert que la Fédération demande à Monsieur René Préfontaine d'organiser une rencontre à laquelle assisteraient, autant que possible l'Honorable Gérard Pelletier et son sous-ministre adjoint, l'exécutif de la Fédération ainsi que les présidents et les secrétaires de nos associations provinciales. Cette rencontre aurait pour but d'examiner les programmes en cours de l'action socio-culturelle du Secrétariat d'Etat, d'évaluer les méthodes et l'efficacité de ces mêmes programmes, de suggérer des solutions aux problèmes que l'application de ces programmes entraîne et d'établir un ordre de priorité dans ces mêmes programmes. ADOPTEE.



M. Jules Van Brabant, Président General de l'A.C.F.A. et le Rév. père Jean Patoine, Secrétaire.

M. René Préfontaine, Directeur de l'Action socio-culturelle du Secrétariat d'Etat.





Les représentants de chaqu ion francophone de l'Alberta au Conseil Général A.C.F.A. Cette réunion extraordinaire a eu lieu à tel MacDonald les vendredi et samedi, 22 et 23 oct

Lettre du Dr. Roger Motut, à Monsieur René Préfontaine

Le 7 septembre, 1971

Monsieur René Préfontaine,
Directeur
Action socio-culturelle,
Secrétariat d'Etat,
130 rue Slater,
Ottawa, Ont.

Mon cher Monsieur Préfontaine,

Vous avez dû recevoir ces jours derniers, une copie de l'assemblée générale de la Fédération Canadienne-française ainsi que de l'exécutif de cette même Fédération tenue à Winnipeg le 15 août dernier. Au cas où cette copie ne vous soit pas parvenue, vous voudrez bien trouver ci-joint, une copie supplémentaire.

Vous constaterez qu'un certain nombre de résolutions adoptées par les membres de notre Fédération se rattachent directement à votre Service. Je me permets d'attirer votre attention sur ces résolutions tout en y apportant certains commentaires. Afin de faciliter votre tâche, je ferai ces commentaires sur des feuilles séparées ci-jointes.

Comme nous nous proposons de tenir une assemblée de l'exécutif de notre Fédération dans un avenir assez prochain, je vous serais reconnaissant de me transmettre le plus tôt possible, vos réactions à ces résolutions et commentaires.

A l'avance, je vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien porter aux différents points soulevés dans cette lettre comme je vous remercie de votre dévouement à l'endroit de la francophonie de l'Ouest.

Bien sincèrement vôtre,

Roger Motut
Président.

Réponse de M. Préfontaine

Toujours dans le but d'informer, nous relevons des extraits suivants de la lettre de M. Préfontaine, lettre datée du ler octobre 1971.

Cher Monsieur Motut,

Je vous remercie de votre lettre du 7 septembre et du compte rendu de la dernière assemblée générale de la Fédération canadienne-française de l'Ouest qui l'accompagnait. J'en ai étudié le contenu attentivement et avec beaucoup d'intérêt. Puisque vous m'y invitez, je vous fais part de mes réactions et commentaires.

Je serai heureux d'intervenir auprès de mes supérieurs et du Secrétaire d'Etat afin d'aménager une rencontre telle que celle suggérée par la résolution Gauthier-Albert. Cependant, je ne crois pas que, durant l'heure (ou plus) que pourrait nous accorder le Ministre, il soit possible d'aborder de façon utile tous les sujets proposés: 1) examen des programmes de l'Action socio-culturelle; 2) évaluation des méthodes et de l'efficacité de ces programmes; 3) étude de solutions aux problèmes engendrés par l'application des programmes; et 4) établissement d'un ordre de priorités dans ces mêmes programmes, à moins que votre point de vue sur ces sujets ne nous soit communiqué au préalable sous forme d'un mémoire.

Etant donné, de plus, que la majeure partie des disponibilités budgétaires de la Direction de l'Action socio-culturelle sert à défrayer le coût des programmes des associations provinciales, il me semble qu'une évaluation de l'efficacité des programmes dans chacune des provinces ne peut être exclue.

Vous serez intéressé d'apprendre que, pour notre part, nous sommes très conscients du fait qu'après deux ans d'opérations une étude de nos programmes et de ceux des associations que nous subventionnons s'impose. Actuellement nous prenons les dispositions nécessaires pour que des enquêteurs compétents s'y consacrent.

Il serait, de plus, non seulement util ais nécessaire que l'on fasse un bilan des progrès réalisés chacune des provinces depuis deux ans. En effet, nous o croire que, nonobstant les difficultés rencontrées et les nouve besoins qui ont émergé, toute l'activité soutenue par nos efforts mmuns a donné certains résultats positifs. Nous savons qu'il pas facile, dans le domaine de l'Action socio-culturelle, de urer les progrès réalisés. Etant donné, cependant, que no e la Direction sommes appelés de temps à autre à justifier programmes dont nous sommes responsables, surtout lorsque demandons qu'on accroisse nos disponibilités budgétaires, nous aideriez grandement en nous apportant des précisio ui nous permettraient de prouver que les argents dépensé cette fin ont donné des résultats positifs et tangibles. Il y va votre intérêt autant que du nôtre.

Pour ce qui est de la date de la ontre avec le Ministre, nous serons en mesure de vous en p er une très bientôt. Il se peut que cette rencontre ait lieu l'Ouest car il semble que M. Pelletier devra y faire une cet automne. Dès que son itinéraire sera fixé, nous vous en av ns.

Conclusion

Comme vous le savez, j'ai entr de visiter le Conseil d'administration de chacune des Asso s provinciales dans le but d'explorer avec elles leurs besoin leur expliquer encore plus à fond les principes directeurs animent et qui parfois limitent l'action du Secrétariat d'Etat.

Veuillez agréer, cher Monsieur Mot xpression de mes sentiments distingués.

J. René Préfontaine
Directeur de l'Action socio-culturelle

Déci du C

Les m
temps e
cio-cultu
cette que

Ils ont
program

1. A
2. L
3. L
4. C
5. A d
6. S

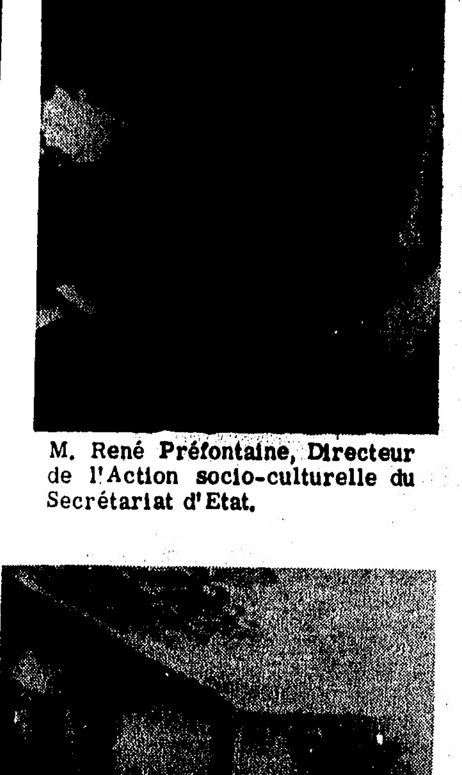
L'Asse
l'Alberta
tre l'A.C
à la suit
cratie à
nications
que sans
changes
assurer
légués.

L'A.C.F
tariat d'E
res puisse

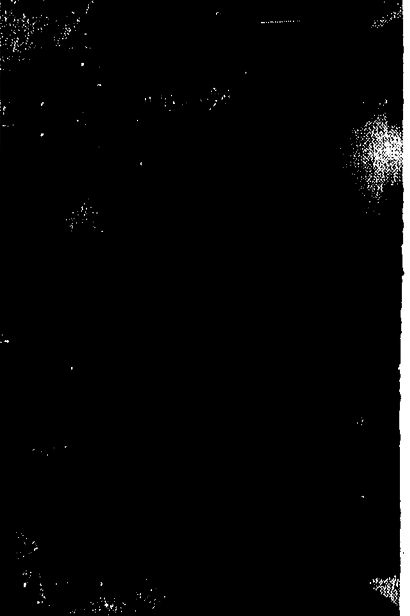
ontre M. René ’réfontaine, Directeur de l’Action Socio-Culturelle



ant, Président General
Rév. père Jean Patoi-



M. René Préfontaine, Directeur de l'Action socio-culturelle du Secrétariat d'Etat.



Les représentants de chaqu ion francophone de l'Al-berta au Conseil Général A.C.F.A. Cette réunion extraordinaire a eu lieu à tel MacDonald les ven-dredi et samedi, 22 et 23 oct

Il serait, de plus, non seulement uti ais nécessaire que l'on fasse un bilan des progrès réalisés chacune des provinces depuis deux ans. En effet, nous o croire que, nonobstant les difficultés rencontrées et les nouve esoins qui ont émergé, toute l'activité soutenue par nos efforts mmuns a donné certains résultats positifs. Nous savons qu'il pas facile, dans le domaine de l'Action socio-culturelle, de urer les progrès réalisés. Etant donné, cependant, que no e la Direction sommes appelés de temps à autre à justifier programmes dont nous sommes responsables, surtout lorsque demandons qu'on accroisse nos disponibilités budgétaires, nous aideriez grandement en nous apportant des précisio l nous permettraient de prouver que les argents dépensé cette fin ont donné des résultats positifs et tangibles. Il y v otre intérêt autant que du nôtre.

Pour ce qui est de la date de la ontre avec le Ministre, nous serons en mesure de vous en p er une très bientôt. Il se peut que cette rencontre ait lieu l'Ouest car il semble que M. Pelletier devra y faire une cet automne. Dès que son itinéraire sera fixé, nous vous en a ns.

Conclusion

Comme vous le savez, j'ai entr de visiter le Conseil d'administration de chacune des Asso s provinciales dans le but d'explorer avec elles leurs besoin leur expliquer encore plus à fond les principes directeurs nimant et qui parfois limitent l'action du Secrétariat d'Etat.

Veuillez agréer, cher Monsieur Mo pression de mes sentiments distingués.

J. René Préfontaine
Directeur de l'Action socio-culturelle

Réunion du Conseil Général de l'ACFA

Décisions prises par les membres du Conseil Général de l'ACFA

Les membres du Conseil Général ont dû y mettre beaucoup de temps et d'efforts pour étudier les programmes de l'Action socio-culturelle du Secrétariat d'Etat étant donné l'importance de cette question.

Ils ont réussi à établir un ordre de priorité pour ce qui est des programmes. Cet ordre se lit comme suit:

1. Aide aux secrétariats des associations provinciales.
2. L'animation sociale.
3. La presse française.
4. Centres culturels.
5. Activité jeunesse avec emphase sur la formation de leadership.
6. Séminaires culturels pour les enseignants.

L'Assemblée ajoutait que l'Association canadienne-française de l'Alberta était de façon générale très heureuse des relations entre l'A.C.F.A. et le Secrétariat d'Etat. Sauf quelques frustrations à la suite de certains blocages causés par une certaine bureaucratie à un palier inférieur à Ottawa, les relations et les communications sont bonnes et fructueuses. L'A.C.F.A. a fait la remarque sans pour autant blâmer personne que certains projets-échanges ou voyages sont annoncés trop tard pour que l'on puisse assurer un choix démocratique de nos représentants et nos délégués.

L'A.C.F.A. demande aussi que l'évaluation que fera le Secrétariat d'Etat soit remise aux associations pour que ces dernières puissent bénéficier de ces relevés.

Réponse de M. Préfontaine

Nous relevons trois points importants de la réponse de M. Préfontaine:

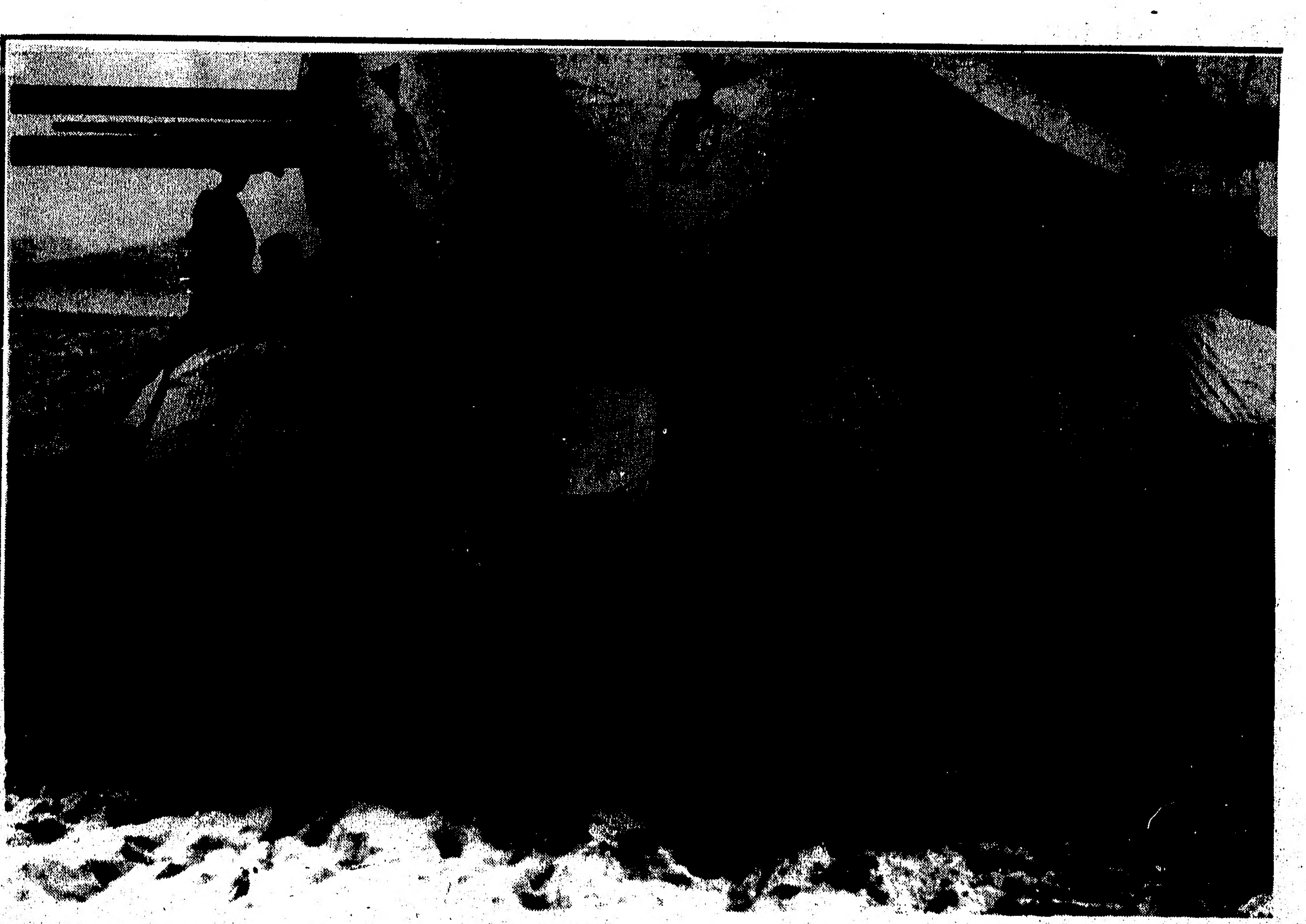
PREMIEREMENT: M. Préfontaine a fait comprendre clairement qu'il ne fallait pas faire des demandes au Secrétariat d'Etat en fonction des programmes de ce ministère. Il faut plutôt trouver d'abord les besoins et faire des demandes en fonction de ces besoins. Les programmes sont d'ailleurs assez souples pour accueillir toutes les demandes et que les têtes de chapitre des programmes ne sont là que pour assurer une administration interne efficace. Il faut donc identifier les besoins, énoncer les buts, formuler le processus et trouver les moyens.

DEUXIEMEMENT: Le Secrétariat d'Etat ne se propose pas de répondre à part entière aux besoins. Il faut que la population fasse aussi sa part. L'aide fédéral n'est qu'un appui et c'est un droit qui revient à la population. Mais le gouvernement ne peut répondre favorablement qu'à ceux qui voudront bien s'aider eux-mêmes. C'est là la politique de la démocratie de participation.

TROISIEMEMENT: Selon M. Préfontaine, ce sont les associations provinciales qui sont reconnues officiellement comme organisme principal de la francophonie de chaque province. C'est dire que l'A.C.F.A. est le représentant et le porte-parole officiel de la francophonie albertaine auprès du gouvernement canadien. Il va sans dire que le gouvernement souhaite que l'A.C.F.A. sera en mesure de répondre aux besoins de sa population en agissant surtout comme agent catalyseur dynamique.

En dernier lieu M. Préfontaine remerciait l'assemblée de la chaleureuse réception qu'on lui a accordé et il a exprimé le souhait de voir des relations encore meilleures et plus fructueuses entre le Secrétariat d'Etat et l'A.C.F.A.

M. Jules Van Brabant, président général de l'A.C.F.A., remerciait à son tour M. Préfontaine de sa visite si importante et il a exprimé sa confiance à la francophonie de l'Alberta en ce qui concerne son avenir.



Tous ensemble nous atteindrons le but de l'UNICEF

Féminité



Vera Mazurenko s'est classée gagnante régionale au Concours de Couture de la compagnie Singer du Canada. Elle est photographiée dans l'ensemble qu'elle a confectionné et présenté lors de ce concours.

Une jeune fille de Thornhild, gagnante régionale à un concours de couture

Vera Mazurenko, 15 ans, vient de se classer gagnante régionale au Concours de Couture de la compagnie Singer du Canada. Vera était l'une des neuf finalistes qui avaient été choisies parmi près de 5,000 concurrentes.

"Je couds pour occuper mes loisirs et aussi pour m'amuser, tout simplement", dit-elle. Elle ajoute que la couture lui permet d'épargner de l'argent et d'augmenter sa garde-robe. En plus de confectionner ses vêtements, elle aime faire des petits animaux d'étoffe et des accessoires.

Vera, qui habite à Thornhild, en Alberta, a reçu comme prix une machine à coudre Singer Golden Touch and Sew ainsi qu'un bracelet-breloques en or.

Elle avait choisi le patron Vogue 2424 pour faire son élégant costume-pantalon en tricot double tout laine. La blouse coordonnée est en tricot de satin fleuri dans les tons de prune.

Vera confectionne ses robes depuis plus de quatre ans. L'ensemble qu'elle a présenté au Concours a été exécuté pendant le cours de couture de 8 semaines qu'elle a suivi au Cercle de Couture Singer d'Edmonton.

Vera n'a qu'une soeur et elle est étudiante à l'Ecole d'Enseignement Professionnel à Thornhild. Plusieurs activités se partagent ses loisirs: Club du vêtement 4-H, CYMK, équipe scolaire de ballon au panier, Club de Jardinage 4-H, équipe scolaire de volleyball et Conseil de District 4-H. L'étude du dessin de modes figure en bonne place parmi ses projets d'avenir.

Concours Singer

Le "Concours de Couture Singer" a pour but d'encourager les jeunes à développer leurs talents créateurs. Plusieurs de nos jeunes Reines de la Couture pourraient bien devenir les créatrices de la mode de demain.

Grâce à ce concours, des jeunes filles de 10 à 18 ans, de toutes les parties du Canada, apprennent à confectionner leurs vêtements et c'est sur cette base qu'elles sont appelées à concourir. Chacune des concurrentes a suivi un cours de couture en six leçons au Cercle de couture Singer de sa localité. L'ensemble qu'elle a confectionné pendant le cours lui sert d'inscription au concours. Les concurrentes ont choisi elles-mêmes leurs patrons, tissus et garnitures et ont confectionné leurs vêtements-concours sans aucune aide extérieure. Les vêtements soumis au concours sont évalués d'après leur élégance, leur côté seyant, leur ajustement et leur allure mode, de même que d'après la qualité de leur confection. Le concours s'est ouvert en avril 71 dans tous les Cercles de Couture Singer et les inscriptions étaient acceptées jusqu'au 21 août inclusivement.

"MANGEONS BIEN"



L'agneau . . . pour faire bonne chère

Les côtelettes d'agneau et les tranches de gigot peuvent devenir des plats de gourmet quand on les marie à la saveur du pain.

L'agneau ne jouit pas au Canada de la même vogue qu'en Europe. Nos recettes viennent de la France, de la Turquie et de l'Inde mais elles ont été adaptées à nos méthodes de préparation et de cuisson. Toutes se préparent rapidement. En plus de la chapelure ou de la farce de pain qui entrent dans leur composition, vous pouvez aussi servir des tranches de pain bis (de blé entier), qui accompagne très bien ces plats.

De nos jours, nous pouvons profiter du pain enrichi que les boulangers canadiens préparent. Sa valeur nutritive aide ainsi à répondre à une partie de nos besoins quotidiens. Un plat à base d'agneau et de pain devient une excellente source de niacine.

Le cari d'agneau est un mets de base au Moyen-Orient.

Quand vous faites rôtir ou griller de l'agneau, essayez de diminuer le temps de cuisson car il n'est pas obligatoire que l'agneau soit bien cuit. A l'exemple de nos cousins d'Europe, servez-le . . . légèrement rosé. Il aura ainsi plus de saveur!

Côtelettes d'agneau, farce au cari et aux fruits

Pour 6 personnes

- 1½ c. à table de shortening
- 6 côtelettes d'agneau, dans l'épaule
- Sel
- Poivre
- ½ tasse de céleri, haché fin
- ½ tasse d'oignon, haché fin
- 4 tasses de pain pour farce, non assaisonné
- ½ c. à thé de cari en poudre
- ½ tasse de raisins secs, sans pépins
- ¼ tasse de jus de pêches
- 6 moitiés de pêches
- ¼ tasse de cassonade, tamisée

Assaisonner les côtelettes et les faire dorer dans le shortening fondu; mettre dans un moule peu profond, allant au four. Faire sauter le céleri et l'oignon dans le gras de la même poêle; mélanger aux 4 ingrédients suivants. Recouvrir chaque côtelette d'une quantité égale de farce et garnir d'une moitié de pêche, côté coupé sur la farce. Saupoudrer chacune de ½ c. à thé de cassonade. Faire cuire au four à 350°F, à découvert, pendant 30 minutes.

Tranche de gigot à la turque

Pour 4 personnes

- Tranche de 1½ livre de gigot d'agneau, coupée en 4
- ½ tasse d'oignon, haché très fin
- ¼ tasse d'huile d'olive
- 1½ c. à thé de sel
- 6 grains de poivre, broyés
- 4 tranches de pain de blé entier, rôties
- ¾ tasse de bouillon de boeuf, chaud
- 3 tasses de yogourt
- Paprika

Enlever le gras de la viande. Mélanger les 4 ingrédients suivants et faire mariner la viande dans ce mélange pendant 2 heures, à la température ambiante; égoutter. Disposer les rôties sur un plat de service allant au four, les arroser de bouillon et mettre dans un four doux jusqu'à ce qu'elles absorbent le liquide.

Faire griller la viande à l'à-point désiré; mettre sur les rôties. Pendant la cuisson de la viande, faire réchauffer le yogourt, à feu doux, en battant avec une cuiller en bois. Verser sur la viande; saupoudrer de paprika.

Côtelettes d'agneau panées à la provençale

Pour 6 personnes

- 6 côtelettes d'agneau (filet ou carré), de 1" d'épaisseur
- 1½ c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- ¼ c. à thé de thym
- 2 oeufs
- 2 c. à table d'huile d'olive
- ¼ tasse de farine
- ¾ tasse de chapelure
- 4 c. à table de beurre

Enlever le gras des côtelettes. Mélanger les 3 ingrédients suivants; en frotter les côtelettes. Battre ensemble les oeufs et l'huile d'olive. Rouler les côtelettes dans la farine, les tremper dans les oeufs battus et les rouler dans la chapelure; mettre au froid pendant 30 minutes. Faire fondre le beurre dans une poêle et faire cuire les côtelettes 7 minutes de chaque côté ou au degré de cuisson désiré.

VOISINAGE

A Donnelly

En promenade à Donnelly dernièrement: Monsieur et Mme Bill Nelson (Marie-Rose Therriault) de Vancouver.

Dimanche le 17, M. l'abbé Dubé baptisait ELAINE, fille de Monsieur et Mme Roger Maisonneuve. Parrain et marraine, Robert et Louise, frère et soeur du bébé.

M. et Mme Aurèle Benoît nous quittaient dernièrement afin d'aller demeurer au Foyer Notre-Dame du Lac, à McLennan.

Dimanche le 17 octobre dernier, notre paroisse célébrait le jubilé d'argent de prêtrise de M. l'abbé Dubé. A 7h.30, une messe fut concélébrée par l'abbé Dubé assisté des Rév. Pères Albert Bouchard, o.m.i. et Oscar Pinard, o.m.i., et des servants de messe, MM Jean-Luc Forcier, Roger Maisonneuve, Lévis Cloutier, et Lucien Côté. Son Excellence Mgr Henri Routhier donnait le sermon, très approprié pour la circonstance. Parmi les prêtres présents on remarquait les pères Marson, Tessier, Lafontaine, Fournier et l'abbé Gendre. L'offrande à la messe était faite par quatre membres du comité de la paroisse: MM. Alonzo Mercier, Clément Therriault, Gilbert Gauthier et Maurice Cloutier.

Après la messe, tous se réunissaient à la salle municipale pour une soirée à "la bonne franquette". Une adresse était lue par M. le maire Gabriel Boucher, et une bourse, offerte par les paroissiens, fut présentée par M. Jean-Luc Forcier.

En plus d'un grand nombre de paroissiens, on remarquait plusieurs familles venues de l'extérieur spécialement de Joussard, où M. l'abbé Dubé fut curé pendant 11 ans.

Marie Beaupré

A Grouard-McLennan

Action catholique rurale

Le comité diocésain de l'A.C.R. s'est réuni le 28 septembre dernier au Collège Notre-Dame de la Paix en vue de préparer le programme de l'année courante.

Quel but se propose l'A.C.R.? S'entr'aider pour vivre notre engagement au Christ à travers les événements. Ces rencontres permettent de voir les problèmes autour de nous et de nous sensibiliser aux autres comme le Christ le ferait.

L'A.C.R. permet à ces laïcs de vivre leur foi dans leur vie professionnelle et familiale.

Au cours de l'année, l'A.C.R. aura différentes activités auxquelles tous seront invités. La première sera une rencontre de réflexion pour nous aider à prendre conscience du fait que nous faisons partie de l'Eglise. Elle aura lieu les 29 et 30 octobre prochain au Collège N.-D. de la Paix. L'animateur sera le R.P. Louis-Paul Lachance, o.m.i., et le thème: "l'Eglise aujourd'hui"

29 octobre de 4h.00 p.m. à 9h.00
30 octobre de 9h.30 a.m. à 5h.00

Noëlla Fillion et Marie Beaupré.

à St-Joachim

Décès

Samedi le 23 octobre avait lieu les funérailles de Mme Pomela Séguin, le service fut célébré par le Rév. père Gariépy, o.m.i. L'inhumation eut lieu au cimetière Sainte-Croix. Mme Séguin laisse dans le deuil un fils Wilfrid Séguin et une fille Mme Louis (Eglantine) St-Martin de cette ville, 9 petits-enfants et 22 arrières-petits-enfants.

Nous offrons à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

A Calgary

Campagne électorale

La semaine dernière on parlait d'élection partout. On oubliait la polution, la crise monétaire, le chômage, etc., pour parler de politique. C'était le 13 octobre dernier que les citoyens de notre ville se rendaient aux urnes pour élire un maire, les échevins et les commissaires d'école.

M. Rod Sykes fut réélu maire et nous le félicitons chaleureusement et lui souhaitons Bonne Chance.

Le lendemain des élections, il est normal de voir les gens heureux et d'autres qui demeurent perplexes ne sachant pas vraiment si les nouveaux élus seront capables de remplir adéquatement leur fonction respective. Car il est beaucoup plus facile d'accomplir un rôle que d'être un grand homme.

Mini-éditorial

La vie dans la ville

Dans une grande ville comme dans le moindre petit village nous formons une grande famille et ainsi le monde. Nous ne sommes pas tous du même avis et chacun se doit d'assurer ses propres droits.

Dans une démocratie telle que la nôtre il ne suffit pas d'élire mais aussi il faut appuyer et demander. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il nous faut des routes à Calgary. Le développement accéléré de Calgary nous a permis de grands progrès. Par contre cet accroissement nous cause des problèmes. On ne finit pas de bâtir et de bâtir encore. Mais le système d'autoroutes ne réussit pas à répondre aux exigeances qu'apporte ce développement rapide. Vous avez sans doute et même peut-être souvent fait l'expérience des embouteillages. Il existe un besoin pressant de routes à quatre voies et cela surtout aux entrées de la ville.

Messieurs les dirigeants nouvellement élus, vous avez une lourde tâche à accomplir. Nous ne sommes pas ici seulement pour vous élire et ensuite vous critiquer. Nous voulons aussi aider. Il faut à tout prix éviter les pertes de vies causées par les accidents de la route dans la ville. C'est en ce moment ce qui nous touche sensiblement et nous cherchons toujours les meilleures réponses.

Estelle Paradis

Le disque...

(suite de la page 3)

marché français, les quatre dernières de ces firmes étant éditeurs fabricants. Les autres sociétés font presser leurs disques soit chez ces éditeurs fabricants, soit dans des usines de pressage (il en existe une vingtaine en France). La diffusion est assurée par 4,000 points de vente environ, mais 300 disquaires réalisent 80 p. 100 du chiffre total des ventes. En France, 37.5 p. 100 des foyers possèdent un électrophone (1967), la vente des appareils stéréophoniques restant peu importante. Les enregistrements de chansons sur bande magnétique (cassettes) sont commercialisés en 1966. A partir de 1967, beaucoup de jeunes enregistrent sur magnétophone leurs chansons préférées. Le disque risque-t-il de perdre sa suprématie? En 1967, le Marché international du disque et de l'édition musicale (M.I.D.E.M.) a été créé pour faciliter pendant une semaine des échanges internationaux. En 1968, il a réuni 3,000 participants venus de 40 pays. 400 vedettes y ont présenté 4,000 chansons.

Une chanson dont le succès a été suscité par la radio entraîne la vente de 100,000 exemplaires d'un disque de 45 tours. On vend 100,000 exemplaires d'un disque de 33 tours d'une grande vedette, et 350,000 à 400,000 exemplaires d'un de ses disques 45 tours. Certains grands succès ont atteint 800,000 exemplaires, très peu ont dépassé le million (par exemple, La Mamma, C. Aznavour - R. Gall).

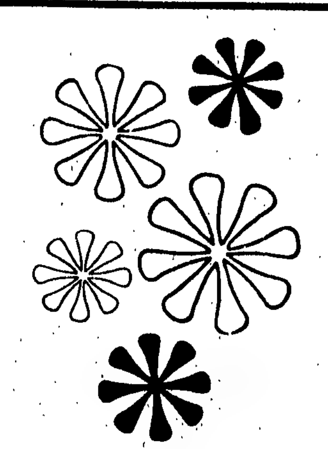
Soirée pour Mlle Sonia Michaud

Le 19 octobre dernier, plusieurs dames et demoiselles se réunissaient à la demeure de Mme Emile Paradis pour offrir leurs meilleurs souhaits de bonheur à Mlle Sonia Michaud à l'occasion de son prochain mariage. Plusieurs cadeaux ont été offerts au courant de la soirée. En retour et à la demande des dames, Sonia chanta un chant très approprié en guise de remerciement. Mme Michaud, la mère de Sonia, interpréta la chanson qu'elle avait chantée à la même occasion pour son mariage.

Estelle Paradis

DÉCÈS

Les paroissiens de Ste-Famille offrent leurs sincères condoléances à Messieurs Lucien et François Auclair à l'occasion du décès de leur frère.



Aux Éleveurs. . .

(suite de la page 7)

L'ensemble de ces exportations provenait de l'Est du Canada, principalement du Québec.

Pour les huit premiers mois de 1971, à Toronto, la moyenne combinée du prix des veaux de boucherie de Choix et Bons s'établissait à $40.22 les 100 lb, soit $0.49 de moins qu'au cours de la même période de 1970.

La régression de l'abattage des veaux, qui s'observe depuis 1965, tient au fait que, surtout, dans l'Est du Canada, un nombre croissant de bouvillons laitiers sont engraissés pour la production de viande. De plus, le nombre de vaches laitières au Canada a diminué de presque 300,000 têtes entre le 1er juin 1965 et le 1er juin 1971.

Bovins laitiers

La production laitière canadienne baisse continuellement depuis avril 1970. Au cours des huit premiers mois de 1971, elle n'a atteint au total que 12.1 milliards de livres, soit 4.1% de moins qu'au cours de la même période de 1970.

Cette régression est attribuée à diverses causes: retenues et prélèvements imposés par le programme fédéral d'assistance aux produits laitiers afin de soutenir l'exportation; système des contingents de vente pour le lait industriel en Ontario et au Québec; conditions météorologiques défavorables dans certaines des principales régions de production; possibilités de reconversion au sein de l'agriculture ou en dehors d'elle: augmentation des coûts de production; difficulté pour les éleveurs de se procurer la main-d'oeuvre agricole expérimentée, et enfin retraite normale des producteurs laitiers d'un certain âge.

Le nombre des vaches laitières diminue également. Au 1er juin 1971, on estimait qu'il n'y en avait plus que 2,507,000 au Canada, soit 43,600 de moins (2%) qu'un an auparavant. Ces réductions se sont produites dans toutes les provinces de l'Est, alors que l'Ouest affichait une augmentation de 3%.

Au cours des sept premiers mois de 1971, les ventes commerciales de lait et de crème de consommation, en pintes, ont augmenté de 2% par rapport à la même période de 1970.

La diminution de la production totale du lait et l'accroissement des ventes de lait nature ont réduit les disponibilités accessibles aux usines de transformation.

De janvier à août 1971, la production de beurre de fabrique n'a été que de 204 millions de livres, soit une diminution de 30 millions (13%) par rapport à la même période de 1970.

Par contre, l'absorption par le marché intérieur est estimée à 217 millions de livres, soit une augmentation de 4% par rapport à l'an dernier.

Au cours des huit premiers mois de 1971, la production de fromage cheddar a atteint 118 millions de livres, augmentant de 4 millions par rapport à la même période de 1970. Quant à la production des autres fromages de lait entier, elle a augmenté d'à peu près 20% par rapport à 1970.

page 12

A la fin d'août, nos exportations de fromage cheddar se situaient loin derrière celles de 1970 qui avaient atteint au total 30 millions de livres, cela à cause de la diminution des stocks disponibles. De janvier à juillet 1971, les importations de fromages dits "spécialisés", y compris le fromage fondu, ont atteint 19 millions de livres, soit 2 5 millions de plus qu'au cours de la même période de 1970.

Durant les huit premiers mois de l'année, la production des mélanges de crème glacée a été semblable à celle de l'an dernier: 21.5 millions de gallons. Par ailleurs, la production de lait entier évaporé a augmenté de 6%, atteignant 187 millions de livres.

De janvier à août, la production de poudre de lait écrémé, avec 218 millions de livres, a été inférieure de 19% à celle de la même période de 1970. La production de poudre de petit lait a atteint 33 millions de livres, soit une augmentation de 3 millions par rapport à l'année dernière.

La popularité du yogourt continue à grandir. La consommation a pratiquement triplé de 1967 à 1970. Il semble que cette tendance se poursuivra en 1971.

Moutons et agneaux

A la mi-septembre, les moutons et les agneaux commercialisés dans les parcs à bestiaux et expédiés directement aux abattoirs atteignaient le total de 139,613 têtes contre 130,010 au cours de la même période de 1970. A la même date, les carcasses classées dans les abattoirs inspectés à l'échelon fédéral atteignaient le chiffre de 128,857 unités, soit une augmentation de 13.1% par rapport à la même période l'an dernier.

A la mi-septembre, les importation en vif d'agneaux de boucherie, à partir des Etats-Unis, ont atteint 29,827 têtes, ce qui représente un accroissement de 8,059 unités par rapport à la même période de 1970. Nos exportations, destinées pour la plupart à l'engraissement, ont atteint le total de 2,319 têtes au cours de la même période, soit une augmentation de 1,319 unités par rapport à la même date l'an dernier.

A la fin de juillet, nos importations de moutons et d'agneaux n'ont été que de 17.3 millions de livres, soit une diminution considérable par rapport aux 58.8 millions de 1970.

Pour les sept premiers mois de 1971, le prix moyen des agneaux Bons s'est établi à $34.67 environ $2.00 de moins qu'en 1970.

Selon Statistique Canada, au 1er juin, il y avait dans les bergeries canadiennes 997,500 moutons et agneaux, soit 11% de plus qu'au 1er juin 1970. L'augmentation est de 2% dans l'Est.



Direction des Aliments et Drogues

OTTAWA - Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro a annoncé aujourd'ui la nomination de M. E.L. Devlin au poste de Directeur adjoint du Bureau des opérations et de M. A.J. Sandbrook à celui de Directeur régional (région de l'Ouest) des Aliments et Drogues pour le gouvernement fédéral.

M. Devlin occupait le poste de directeur de la région de l'Ouest à Vancouver, tandis que M. Sandbrook était surintendant des services d'inspection pour la région centrale, à Toronto.

Diplômé de l'Université de la Colombie-Britannique, M. Devlin, âgé de 51 ans, est entré à la Fonction publique en 1949 à titre de chimiste (Aliments et Drogues) au bureau de Vancouver. Par la suite, il a été nommé inspecteur et, en 1954, il devenait surintendant des services d'inspection à Vancouver. En 1964, il accédait au poste de directeur régional à Vancouver.

M. Sandbrook, âgé de 51 ans, est aussi diplômé de l'Université de Colombie-Britannique. Après plusieurs années dans l'industrie de la préparation des aliments, il est entré en fonctions à la Direction des aliments et drogues en 1954 à titre d'inspecteur. En 1964, il a été nommé surintendant de district des services d'inspection de la région centrale puis, en 1965, il devenait surintendant régional des services d'inspection pour la même région.

MM. Devlin et Sandbrook participent activement aux travaux des associations professionnelles dans leur spécialité.

Le réalisme des jeunes Franco-ontariens

par Paul François Sylvestre

La jeunesse francophone d'Ontario a, de nouveau, tenu ses assises. On se souviendra que c'est en mai 1967 qu'eut lieu la première Conférence-consultation, sous l'égide de l'AJFO. En mai 1968, lors de la deuxième Conférence-consultation, les délégués se prononçaient en faveur d'une seconde et nouvelle structure provinciale qui allait devenir l'APMJOF. En octobre 1961 l'APMJOF était dûment constituée et mandatée par les représentants de la jeunesse francophone d'Ontario. En octobre 1970 ce fut l'éclatement d'une rivalité qui s'était accentuée au cours de l'année 1969-1970. Direction-Jeunesse fut alors créée; les directeurs, élus par les deux organismes en cause, recevaient le mandat de fusionner les services de l'AJFO et de l'APMJOF, et de préparer un projet de constitution devant être étudié par les délégués du congrès d'octobre 1971, le cinquième congrès d'Orientation depuis 1967.

Au cours des cinq dernières années il a été possible de déceler un commun dénominateur dans ce qu'on pourrait appeler l'essence des assises annuelles de la jeunesse francophone d'Ontario. Il s'agit de ce désir d'autonomie régionale à l'égard d'une superstructure provinciale. Dès la première Conférence-consultation de 1967 les délégués de certaines régions, le nord plus manifestement, revendiquaient cette autonomie. La nouvelle structure créée en 1968, l'APMJOF, était en quelque sorte une fédération de clubs rassemblés en régions afin de respecter le désir d'autonomie régionale exprimé clairement par les délégués. En 1969 l'APMJOF mettait sur pied des services destinés aux régions et déterminés par celles-ci. En 1970 les délégués s'accordaient pour fusionner deux organismes et créaient trois territoires. Tout au long de ces cinq dernières années c'est un désir d'agir collectivement au niveau régional à la base, qui a été exprimé par les représentants de la jeunesse francophone d'Ontario. Le congrès des 8, 9, 10 et 11 octobre dernier vient également consacrer cette intention en faisant "sauter" la superstructure provinciale.

Le bureau intérimaire de Direction-Jeunesse, l'AJFO et l'APMJOF ont tous été dissouts à l'ouverture du congrès d'octobre 1971. Les délégués, après un sérieux examen de la nécessité d'un organisme provincial, ont décidé que les besoins de la jeunesse francophone d'Ontario ne pouvaient être comblés de façon adéquate que par une action qui se situe là où sont les problèmes, là où doit se manifester le dynamisme des jeunes, là où la créativité des jeunes peut véritablement s'exprimer, c'est-à-dire aux niveaux local et régional. Les régions du nord, du sud et de l'est constituent maintenant des territoires autonomes; Direction-Jeunesse est devenu Direction-Jeunesse-Nord, Direction-Jeunesse-Sud, Direction-Jeunesse-Est. Les trois directeurs pourront, au besion, mener une action concertée dans l'intérêt de la jeunesse francophone de toute la province. C'est cependant la poursuite des objectifs particuliers aux jeunes du nord, du sud et de l'est qui demeure prioritaire.

Le geste que vient de poser la jeune génération de l'Ontario français est fort louable en ce sens que les responsables ont compris que c'est auprès et près de la population que doit être menée une action sociale ou culturelle. L'animation et le travail culturel effectués auprès des jeunes et moins jeunes depuis deux ans n'y sont pas pour rien et expliquent pourquoi un tel geste a été posé. Les projets artistiques (Opération-ressources, boîtes à chansons, animation théâtrale) qui ont vu le jour en Ontario depuis un an ont aussi amené les jeunes à reconnaître que l'épanouissement d'une communauté culturelle réside dans une action à la base. Le récent conflit scolaire de Sturgeon Falls confirme également ce principe. En somme, il est fort heureux que Direction-Jeunesse se soit transformée pour mieux répondre aux besoins des jeunes.

Il ne serait pas exagéré de dire que la jeune génération de l'Ontario français a fait preuve d'un profond réalisme lors de ses récentes assises. D'autres organismes qui oeuvrent dans le domaine socio-culturel ne devraient pas hésiter à modeler leur action, ou une part du moins, sur celle que mènera désormais la jeunesse francophone d'Ontario. Il est en effet facile de dire que les régions joueront un rôle prépondérant dans un programme d'action, ou que les régions prendront les décisions. C'est chose plus difficile que de remettre les rennes aux responsables sur la scène régionale, que d'accepter que la barque soit gouvernée au niveau de l'infrastructure.

Les jeunes, peut être parce qu'ils sont moins ancrés dans des structures, techniques et sociales, peuvent plus aisément oublier le passé et bâtir l'avenir en posant les gestes nécessaires, fussent-ils lourds de conséquences. C'est ce qu'ils viennent de faire et, à leur instar, ce que doivent envisager certains organismes en Ontario, ce sur quoi il leur importe de réfléchir.

Société Mater Christi

La prochaine réunion de la Société Mater Christi aura lieu le 1er novembre à 8h.00 p.m. en l'église Notre-Dame des Anges à Fort Saskatchewan.

Tous les membres sont cordialement invités. Si vous avez besoin de moyens de transport pour vous y rendre, veuillez communiquer au numéro: 455-2253

VOIR ET ECOUTER

télévision

Horaire à CBXFT ONZE

samedi

3h.00
TENNIS
4h.00
MON AMI BEN
4h.30
LASSIE
5h.00
TOUR DE TERRE
5h.30
ROBIN FUSEE
6h.00
LE MONDE EN LIBERTE
6h.30
CAMERA MOTO
7h.00
CENT FILLES A MARIER
8h.00
LES GRANDS FILMS
M. HOBB PREND DES VACANCES
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
AU MASCULIN
11h.00
CINEMA

L'Affaire d'un tueur (Deadly Roulette). Aventures réalisées par William Hale, avec Robert Wagner, Peter Lawford, Jill St. John et Walter Pidgeon. Un homme qui se terre dans une chambre d'hôtel à Paris est bientôt rejoint par un gang puissant qui le transporte en hélicoptère dans une mystérieuse résidence où il est question d'un richissime homme d'affaires avec qui il avait passé ses vacances (Américain 66).

dimanche

3h.00
5-D
4h.00
D'HIER A DEMAIN
5h.00
LAUREL ET HARDY
5h.30
PRINCE SAPHIR
6h.00
LE FRANCAIS D'AUJOURD'HUI
6h.30
FLECHE DU TEMPS
7h.00
QUELLE FAMILLE
7h.30
LES BEAUX DIMANCHES
'L'heure éblouissante'(1ère partie)
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
MA SORCIERE BIEN AIMEE
11h.00
CINEMA

Les Vieux de la vieille. Comédie de Gilles Grangier, avec Noël-Noël, Jean Gabin, Pierre Fresnay, Guy Decomble, Alexandre Rignault et Mona Goya. Deux septuagénaires. Ils décident de se retirer dans une maison de retraite des environs. La maison leur déplaît et ils reviennent au village, non sans avoir promis d'être sages désormais (Franco-italien 60).

lundi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
BOITE
5h.00
YOGI ET POPOTAME
5h.30
DAKTARI
6h.30
JEAN ET GENS
6h.45
LE TELEJOURNAL
7h.00
MEETA
9h.00
A LA SECONDE
9h.30
MONT JOYE
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
FORMAT 30
11h.00
CE SOIR JEAN PIERRE
11h.30
CINEMA

Chemin sans lois. Comédie dramatique réalisée par Guillaume Radot, avec Ginette Leclerc, Marguerite Monero et Jean Murat. Une gitane se sacrifie pour l'amour de son enfant qui sera adoptée, après bien des péripéties, dans le foyer légitime de son père (Français 47).

mardi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
BOITE
5h.00
ROQUET LES BELLES OREILLES
5h.30
DANIEL BOONE
6h.30
JEAN ET GENS
6h.45
LE TELEJOURNAL
7h.00
MEETA
9h.00
PENSEZ-VITE
9h.30
PARADIS TERRESTRE
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
RUE DES PIGNONS
11h.00
CE SOIR JEAN-PIERRE
11h.30
CINE-CLUB

Le Boucher. Drame psychologique réalisé par Claude Chabrol, avec Stéphane Audran et Jean Yanne. Dans un village du Périgord, le boucher porte une admiration amoureuse à la directrice de l'école. Une série de meurtres commis par un maniaque agite la région. L'institutrice croit avoir la preuve que le boucher est l'auteur de ces crimes (Franco-italien 70).
Présentation: Jacques Fauteux.

mercredi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
LA BOITE
5h.00
LINUS
5h.30
WALT DISNEY
6h.30
JEAN ET GENS
6h.45
LE TELEJOURNAL
7h.00
MEETA
9h.00
LE MONDE DE MARCEL DUBE
9h.30
PRENEZ LE VOLANT
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
FORMAT 30
11h.00
CE SOIR JEAN-PIERRE
11h.30
CINEMA

Les Filles de joie (Las Hermanas). Mélodrame réalisé par Daniel Tinayre, avec Mirtha Legrand, Silva Legrand et Ernesto Bianco, d'après le roman de Guy des Cars. Deux soeurs jumelles s'orientent dans la vie de façon diamétralement opposée. L'une devient religieuse alors que l'autre opte pour le métier de mannequin. Cette dernière ne tarde pas à tomber sous la coupe d'un souteneur qui l'installe dans un luxueux appartement et la force à se prostituer. Seul le courage de sa soeur religieuse l'empêche d'être assassinée par son souteneur (Argentin 62).

jeudi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
LA BOITE
5h.00
ROQUET LES BELLES OREILLES
5h.30
VOYAGE AU FOND DES MERS
6h.30
JEAN ET GENS
6h.45
LE TELEJOURNAL
7h.00
MEETA
9h.00
MARCUS WELBY
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
PROGRAMME A COMMUNIQUER
11h.00
CE SOIR JEAN PIERRE
11h.30
CINEMA

Pattes blanches. Drâme réalisé par Jean Grémillon, avec Fernand Ledoux, Paul Bernard et Suzy Delair. Un aubergiste installe chez lui sa maîtresse. Bien qu'il la surveille jalousement, elle séduit d'abord le châtelain, surnommé «Pattes blanches» et son demi-frère. Le soir du mariage de l'aubergiste et de sa maîtresse, le drame survient (Français 48).

vendredi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
BOBINO
4h.30
LA BOITE
5h.00
LE ROI LEO
5h.30
TARZAN
6h.30
JEAN ET GENS
6h.45
LE TELEJOURNAL
7h.00
MEETA
9h.00
DONALD LAUTREC "CHAUD"
9h.30
CONSOMMATEURS AVERTIS
10h.00
LE TELEJOURNAL
10h.30
FORMAT 30
11h.00
CE SOIR JEAN PIERRE
11h.30
CINEMA

Le Roi des truands. Drame réalisé par Duilo Coletti, avec Ernest Borgnine et Yvonne Sanson. Peppino Navarra est, en 1943, la providence de la population affamée d'un quartier misérable de Naples. Le colonel américain qui commande la place lui doit la vie et ferme les yeux sur les larcins qui remplissent ses caves et ses coffres-forts (Italien 63).

"L'Heure éblouissante" d'Anna Bonacci dans une mise en scène et une distribution... éblouissantes

Dans le cadre des **Beaux Dimanches**, le 31 octobre à 19 h 30, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada verront *l'Heure éblouissante*, c'est-à-dire, comme l'écrivait Jean-Jacques Gautier, «l'heure où chacun de nous doute de la vérité de son destin, où nous voyons que nous étions peut-être nés pour jouer un rôle qu'il nous est donné de tenir un instant par hasard».

L'Heure éblouissante se déroule au XIXe siècle dans un petit village anglais. George Sedley est organiste à l'église et il s'admire beaucoup. Convaincu de son génie musical, il rêve que son talent de compositeur soit enfin reconnu par la Société royale de musique de Londres et ce serait alors les honneurs, la fortune, la belle vie. Voilà que l'occasion lui est fournie: le shérif, sir Ronald,



Monique Lepage et Guy Provost

L'Heure éblouissante est une charmante comédie d'Anna Bonacci, adaptée par Albert Verly. Les dialogues sont d'Henri Jeanson. Créée au théâtre Antoine à Paris en 1953 avec le concours de vedettes telles que Jeanne Moreau, Suzanne Flon et Pierre Blanchar, cette pièce est l'un des grands succès du Théâtre-Club qui la présenta sur la scène de la Comédie-Canadienne en 1962.

doit venir au village et son influence est proverbiale. Aussi convient-on qu'il logera chez les Sedley. George voit sa chance de lui faire entendre son dernier oratorio. Mais le bourgmestre Taylor lui fait comprendre que sir Ronald n'entend rien à la musique mais plutôt beaucoup aux jolies femmes. Benson, le chef d'orchestre de Sherley, n'a-t-il pas été lancé par sir Ronald parce qu'il était marié à la plus jolie femme du comté?

Raymond Royer, Yvon Dufour et Guy Provost



Les époux Sedley sont offusqués par une telle déclaration mais Mary, soucieuse de la carrière de son mari, accepte le compromis que leur offre le maire. Mary, avec toute son austérité d'épouse parfaite, ne conviendrait nullement à sir Ronald. Aussi décide-t-on que la catin du village, Géraldine Hubles, personnifiera Mary pour une nuit pendant que Mary ira coucher chez Géraldine. Durant cette «heure éblouissante», durant cette nuit, les deux femmes demeureront-elles elles-mêmes ou joueront-elles le rôle que commandent les lieux et la situation?

A la télévision, *l'Heure éblouissante* mettra en vedette Guy Provost dans le rôle de Sedley, Françoise Faucher dans celui de Mary Sedley et Monique Lepage incarnera Géraldine Hubles, personnage qu'elle a joué d'ailleurs lors de la présentation de la pièce au Théâtre-Club.

L'Heure éblouissante a été réalisée en couleur par Jean Faucher, dans les décors d'Alexis Chiriaeff. L'équipe de production comprend la script-assistante Lucile Leduc, la dessinatrice de costumes Claudette Picard, le maquilleur Edouard Shrimpton et le directeur technique Michel Caron. La musique originale de cette pièce est de Maurice Blackburn.

M.B.

(suite de la page 6)

Tendances régionales

portation qui aggrave les pressions existant déjà sur les marchés. Même si les investissements sont inférieurs cette année dans une vaste gamme d'industries manufacturières, on envisage que, dans l'ensemble, les engagements de capitaux enregistreront une hausse sensible.

Dans les provinces des Prairies, les industries d'exploitation des richesses naturelles contribuent pour la plus grande part à la reprise économique de la région. L'agriculture vient en tête. Au cours de la campagne agricole de 1970-1971, le total des exportations de céréales a atteint le chiffre record de 672 millions de boisseaux, et la récolte de cette année s'annonce d'environ 35% supérieure à celle de l'année dernière. C'est la Saskatchewan qui bénéficie le plus de l'amélioration de l'agriculture; elle est également favorisée dans d'autres secteurs, mentionnons entre autres l'augmentation des ventes de potasse, à laquelle a contribué la réussite d'un plan de pro-rationnement. Au Manitoba, un certain nombre d'industries manufacturières sont plus vigoureuses, mais les mises de fonds ont diminué, et, pour le moment, le tableau de l'industrie minière est quelque peu assombri. L'économie de l'Alberta est plus forte dans tous les grands secteurs. La production de pétrole brut est cette année supérieure d'environ 10% à celle de l'année dernière, et la production de gaz naturel continue d'augmenter à un rythme accéléré; la capacité des gazoducs et les réserves en constituent les seules limites.

Parmi les régions du pays, c'est en Colombie-Britannique que la reprise a été la plus forte, poursuit-on dans la Revue. La demande d'un certain nombre de produits provenant des richesses naturelles de la province (le bois notamment) s'est accrue, et on envisage que l'augmentation des dépenses en immobilisations s'élèvera à plus de 26%. La vive remontée de la construction d'habitations tant aux Etats-Unis qu'au Canada depuis la mi-année 1970, a provoqué un accroissement de la production et une majoration des prix du bois de charpente. Parallèlement, les producteurs de pâtes et de papiers de la C.B. se trouvent, après une période de ralentissement, dans une meilleure situation que ceux de l'est du pays. Une expansion se poursuit dans le secteur minier, et le prolongement en direction nord du chemin de fer provincial facilitera l'exploitation des richesses naturelles se trouvant entre le Pacifique et la tranchée des Rocheuses.

la montée sociale

(suite de la page 7)

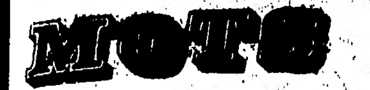
dans lequel ont lieu les premières expériences de l'enfant influence directement les habiletés visuelles nécessaires à l'âge scolaire et influencent sûrement son comportement social.

Pour aider l'enfant dans ce domaine, on lui fait faire des exercices de mouvements directionnels, bimanuels avec craies et tableau, du découpage, du coloriage, de la peinture à doigts. On voit à ce que l'enfant puisse mouvoir facilement ses yeux sans la tête, développer sa mémoire visuelle. On surveille l'éclairage et la distance de travail.

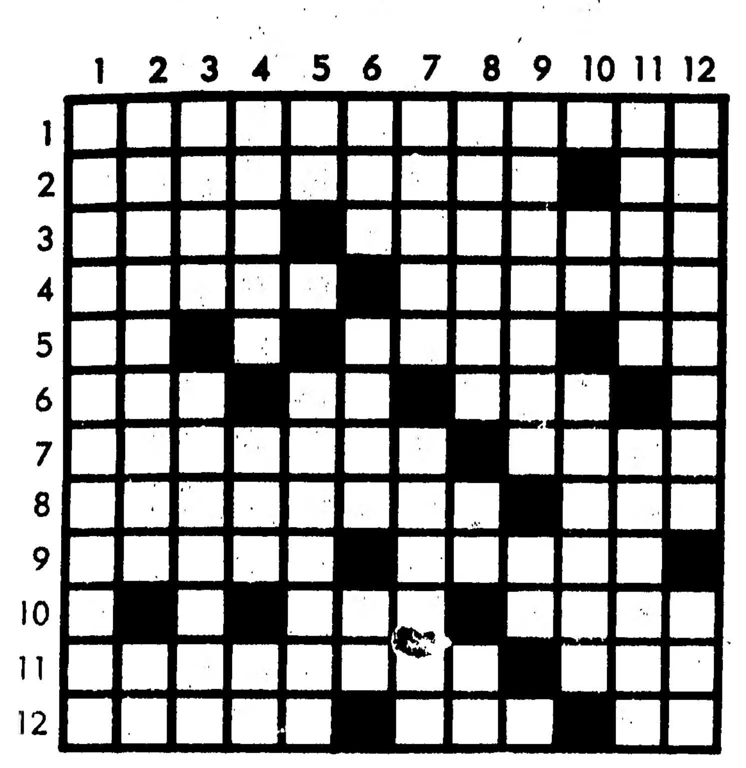
(Extrait du Service d'Orientation des Foyers)

Cartes d'affaires professionnelles

LEO AYOTTE AGENCIES LTD Rep.: Léo Ayotte - J.O. Pilon Comptabilité, rapports d'impôts, Assurances générales Edifice La Survivance Bur. 422-2912 Rés. 455-1883	EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux 101 - 102e rue - Tél. 422-6927	CHANT Préparation des élèves aux examens du conservatoire Royal de Toronto et du Festival de Musique de l'Alberta. ELISE DERY (ARCT) - (RMT) SOLISTE ET PROFESSEUR Studio: 11309 - 125e rue 454-5733	DR J.-P. MOREAU M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c) DR R.M. GLASGOW CHIRURGIE Orthopédique - traumatologie Suite 4, Edifice LeMarchand, Bur. 488-5235 - Rés. 482-6666	ESPACE A LOUER
OPTICAL PRESCRIPTION CO. 230 Edifice Physicians & Surgeons PAUL J. LORIEAU 8409 - 112e rue - Tél. 439-5094	HUTTON UPHOLSTERING CO. Housses de toutes sortes, réparations tentes et auvents Estimés gratuits 10542 - 96e rue - Tél. 424-6611	J. ROBERT PICARD OPTOMETRISTE 10343 ave. Jasper, Edmonton Bur. 422-2342	DR MICHEL BOULANGER M.D., L.M.C.C., - Chirurgie Bur. 482-5505 - Rés. 488-3017 12420 - 102e ave., Edmonton	DR ARTHUR PICHE B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et chirurgien Bur. 488-0497 - Rés. 488-7924 Suite 110, Edifice LeMarchand
MacCOSHAM VAN LINES LTD Emmagasinage et transport Camions spéciaux pour meubles Tél. 422-6171 - Edmonton	CANADIAN DENTURE CLINIC 109 Ed. Baltzan Tél. 422-8639 10156 - 101e rue - Edmonton	DR A. O'NEILL DENTISTE BILINGUE 307, Immeuble McLeod, Bur. 422-4421 - Rés. 422-8369	DR G.-RENE BOILEAU M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (e) Dip. de l'ABS Spécialiste en chirurgie Bur. 482-1246 - Rés. 488-1389 10118 - 111e rue, Edmonton	DR PAUL HERVIEUX DENTISTE Edifice Glenora Professional Bur. 488-3488 - Rés. 454-3406 10204 - 125e rue - Edmonton
LAMOTHE WELDING SERVICE Soudures de tous genres Où vous voulez, Quand vous voulez. 10803 - 128 rue, Edmonton 40 Tél. 455-0796	H. MILTON MARTIN MAISON FONDEE EN 1906 Assurances de toutes sortes #206, 10534 - 124e rue Rés. 482-3095 Bur. 482-6377	DR RICHARD POIRIER B.A., M.D., L.M.C.C. Spécialité: maladies des enfants Bur. 488-2134 - Rés. 488-5725 Suite 5, Edifice LeMarchand	DR R.J. SABOURIN DENTISTE Bur. 488-1880 - Rés. 488-3713 213 LeMarchand - Edmonton	DR LEONARD D. NOBERT DENTISTE Docteur en chirurgie dentaire 5 Grandin Shopper's Park St-Albert Bur. 599-8216
ESPACE A LOUER	DENIS J. BERUBE Représentant de la DOMINION LIFE Assurances-vie, automobile et incendie Tél. Bur. 399-5477 - C.P. 14 Rés. 399-8316 - Beaumont	DR A. CLERMONT DENTISTE Docteur en chirurgie dentaire Bur. 422-5838 - Rés. 488-2113 230 Edifice Birks 104e rue et avenue Jasper	DR MAURICE CREURER B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et chirurgien Bur. 435-1131 - Rés. 469-0095 Southgate Medical Centre 11036 - 51e avenue, Edmonton	DR L.A. ARES, B.A., D.C. CHIROPRATICIEN 306 - Tegler - Tél. 422-0595 10660 - 156e rue - Rés. 489-2938
ESPACE A LOUER	ESPACE A LOUER	DR ANGUS BOYD B.A., M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (e) Spécialiste en maternité, maladies de femmes 202 Academy Place, 11520 - 100e avenue, Bur. 488-1620 - Rés. 488-8893	DR R. D. BREAULT DR R. L. DUNNIGAN DENTISTES Strathcona Medical Dental Bldg. 8225 - 105e rue - Chambre # 302 Tél. 439-3797	ESPACE A LOUER



MOTS CROISÉS



Roland Gregoire

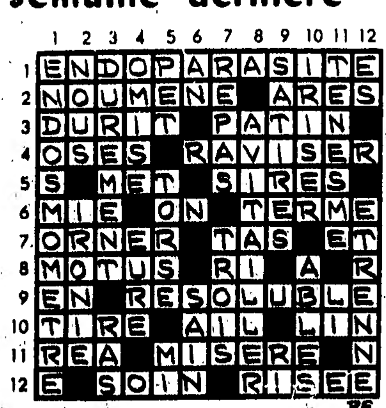
Horizontal

1- Ordre d'insectes comprenant des papillons.
2- Arbre fruitier très cultivé en Floride et en Californie. - Sans préparation, immédiatement.
3- Cessation définitive de la vie. - Retirer les tripes.
4- Obstruction de l'intestin. - Bande de papier cousue en même temps que les feuilles d'un livre.
5- Sans vêtements. - Sans inégalités. - Symb. du sodium.
6- Saison. - Métal précieux. - Unité de travail mécanique.
7- Réservoir pour recevoir et conserver les eaux pluviales. Relatif à l'anus.
8- Du verbe tourner. - En forme d'oeuf.
9- Grosse pluie subite. - De Russie.
10- Roue à gorge. - Pli de flexion de la cuisse sur l'abdomen.
11- Fait ou répété plusieurs fois. - Obtenus.
12- Tout ce qui possède l'existence, pl. - Tamis. - Conj.

Vertical

1- Résection des lames vertébrales.
2- Série de transformations successives. - Consonnes doubles.
3- Interstice qui sépare les molécules des corps. - Chercher à acquérir des connaissances.
4- Affection qui frappe le malade comme un coup. - Epoque-Note de musique.
5- Symb. du déca. - Du verbe orner.
6- Enlève. - Vase dans lequel les Anciens puisaient l'eau. - Conj.
7- Clou dont la tête est en forme d'anneau ou de crochet. - Allais à l'aventure.
8- Rendre moins pure, moins éclatante. - Art. contracté.- Note de musique.
9- Elèvera, construira. - Adj. poss.
10- Se suivent dans plat. - Reconnaissance d'un objet par l'intermédiaire de l'un des sens.
11- Qui a rapport aux peuples de la mer Egée. - Allée bordée d'arbres.
12- Que l'on peut sortir en public. - Point cardinal.

Solution- de la semaine dernière



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	N	D	O	P	A	R	A	S	I	T	E
2	N	O	U	M	E	N	E		A	R	E	S
3	D	U	R	I	T		P	A	T	I	N	
4	O	S	E	S		R	A	V	I	S	E	R
5	S		M	E	T		S	I	R	E	S	
6	M	I	E		O	N		T	E	R	M	E
7	O	R	N	E	R		T	A	S		E	T
8	M	O	T	U	S		R	I		A		R
9	E	N		R	E	S	O	L	U	B	L	E
10	T	I	R	E		A	I	L		L	I	N
11	R	E	A		M	I	S	E	R	E		N
12	E		S	O	I	N		R	I	S	E	E

RG



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100 avenue, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "MODIFICATIONS DU 4ème ETAGE, EDIFICE SIR ALEXANDER MacKENZIE, EDMONTON, ALBERTA" seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) LE 5 NOVEMBRE, 1971.

on peut se procurer les documents de soumission par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

Edifice Oliver, 10225 - 100 e avenue, EDMONTON, Alberta et ils peuvent être examinés au Ministère des Travaux Publics, Bureau régional du Canada au 10025 - 106 rue, 9ème étage de l'Edifice Baker Centre, EDMONTON ainsi qu'à l'Association de la Construction d'Edmonton et au Bureau de Poste central, EDMONTON, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers et administratifs.

EDO-67

* * *

Votre sang est fait de globules rouges et de globules blancs, de plaquettes et de plasma. Chacun de ces éléments joue un rôle important dans la médecine moderne. Votre don de sang dans une collecte de la Croix-Rouge peut servir dans sa forme totale ou dans une combinaison de ses éléments.

* * *

Les cryoprotéines sont un élément dérivé du sang total recueilli par la Croix-Rouge. Elles contiennent les facteurs de coagulation qui permettent aux hémophiles de mener une vie plus normale, libre de l'inquiétude des hémorragies si dangereuses.

* * *

L'an dernier, les resserres de la Croix-Rouge ont prêté gratuitement, à quelque 51,000 personnes, environ 60,000 accessoires pour chambres de malades.

* * *

Le don de votre sang est pour quelqu'un le don de la vie. Soyez un donneur de sang de la Croix-Rouge.

* * *

Lorsque vous donnez du sang à la Croix-Rouge, vous ne donnez qu'environ les quatre-cinquièmes d'une chopine ce qui représente à peu près le quinzième de la teneure sanguine moyenne du corps humain. Et le sang se reconstitue de lui-même, presque entièrement, dans les vingt-quatre heures qui suivent.

La Sécurité Familiale souhaite

Bonne Fête

à ses membres suivants

DIMANCHE, 31 octobre

André CHARRON
St-Paul
Mlle Carmen FORGET
Marie-Reine
Germain LAFLEUR
Grande Prairie

LUNDI, 1er novembre

Adrien BUSSIERE
St-Paul
Sr. Madeleine LAUZON c.s.c.
Edmonton
Mme Florence STINSON
St-Paul
Mme Denise GAMROTH
Edmonton

MARDI, 2 novembre

Maurice LAPOINTE
Edmonton
Mme Zolande MOQUIN
Bonnyville
M. Sylva SERVANT
Falher
Sr. Marie Véronique Juliani f.j.
Edmonton
Mme Laura TREMBLAY
Edmonton
Fernand TURCOTTE
Jean Côté

MERCREDI, 3 novembre

Mme Marie CHENARD
Tangente
Edmond CHOUINARD
Marie-Reine
Mme Annette GERVAIS
Mallaig
Major Jean PARISEAU
Ottawa
Louis SYLVAIN
Girouxville
Gérard ST-JACQUES
Beaumont

JEUDI, 4 novembre

Armand BEAUDOIN
Tangente
Fernand BELZILE
Edmonton
Antoine BOUCHARD
St-Isodore
Mlle Huguette BOULET
St-Boniface
Germain R. FORTIER
Vimy
Bernard MAGNAN
Edmonton
Sr. Aimée-Rose Lachance c.s.c.
Edmonton
André TREMBLAY
Girouxville
Paul VIEL
Bonnyville

VENDREDI, 5 novembre

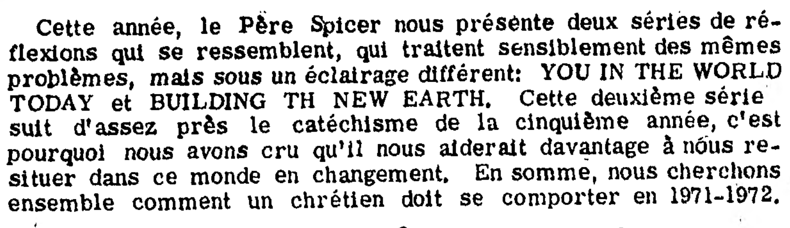
Lionel BEGIN
Girouxville
Arthur MOISAN
Edmonton
Sr. Cécile DUPUIS f.j.
Edmonton
Mme Cécile SYLVESTRE
Tangente
Sr. Gertrude TOUZIN
Rouyn, P.Q.

SAMEDI, 6 novembre

R.F. Yvon BOULIANNE omi
Falher
Mme Monique LAJOIE
La Corey
Michel LEHODEY
Edmonton
Ovile MORISSETTE
St-Isidore
Félix ROBINSON
Edmonton
Louis O. ROY
Prince Albert

Bâtir une Terre nouvelle

Textes de John Spicer, C.Ss.R. Traduits et adaptes par C. Tourigny, o.m.i.



Cette année, le Père Spicer nous présente deux séries de réflexions qui se ressemblent, qui traitent sensiblement des mêmes problèmes, mais sous un éclairage différent: YOU IN THE WORLD TODAY et BUILDING TH NEW EARTH. Cette deuxième série suit d'assez près le catéchisme de la cinquième année, c'est pourquoi nous avons cru qu'il nous aiderait davantage à nous resituer dans ce monde en changement. En somme, nous cherchons ensemble comment un chrétien doit se comporter en 1971-1972.

I - Servir à la gloire du Père

P.N. Si les membres du groupe sont étrangers les uns aux autres, voici qui va les aider:

1- qu'on cause deux par deux pendant quelques minutes: ce qu'on fait, ses préoccupations, famille, monde, problèmes, désirs, etc...

2- tout le groupe se réunit, et chacun présente la personne avec laquelle il vient de converser.

Déjà le groupe se connaît, il est ouvert, il se sent en confiance, et c'est une excellente façon de se sentir intégré au groupe. Et de là, la participation à la discussion est plus facile.

Ouverts les uns aux autres, ouverts aussi à de nouveaux points de vue et à de nouveaux enseignements. Peu ont vraiment saisi "l'ancien" de notre héritage chrétien, plus nombreux encore ceux qui n'ont pas absorbé "le nouveau", ou le renouveau avec tout ce qu'il implique. Un jour, Jésus disait:

"C'est ainsi que tout scribe qui s'est mis à l'école du Royaume des cieux, est semblable à un maître de maison qui tire de ses réserves du nouveau et de l'ancien".

Les Pères du Concile Vatican II, ainsi que les théologiens, continuent à creuser les données de la Foi pour en extraire "du nouveau et de l'ancien". Nos groupes de réflexion veulent précisément se mettre au point, étudier les orientations que ces chercheurs croient discerner dans la Parole de Dieu, dans les signes des temps. Une meilleure connaissance de Vatican II et de ses implications, de ses directives, nous aidera à BATIR UNE TERRE NOUVELLE.

I- CHERCHEUR: ALEXANDRE GRAHAM BELL

Cet homme est connu dans le monde entier comme l'inventeur du téléphone. Plusieurs personnes ignorent cependant comment il a été amené à inventer ce précieux moyen de rapprochement entre les hommes. Voici son hitoire.

Né en Ecosse en 1847, Alexandre était le troisième fils de la famille. Les parents Bell, qui avaient perdu deux fils emportés par la tuberculose et qui craignaient pour la vie d'Alexandre, décidèrent d'émigrer au Canada. Au foyer paternel près de Brandford en Ontario, Alexandre recouvra la santé et se lança dans sa carrière scientifique.

Alexandre a été conduit à découvrir le téléphone en raison des nombreux travaux qu'il fit pour tenter d'apprendre aux sourds à entendre. Sa mère avait commencé à souffrir de surdité quand il avait 12 ans, ce qui le porta à s'intéresser vivement au problème de la surdité.

Il avait tellement étudié comment les paroles se transportent, comment notre oreille peut les entendre, qu'à la fin il trouva le moyen de faire courir les paroles sur une ligne téléphonique.

Grâce à Graham Bell, des milliers de sourds ou de muets ont pu comprendre et se faire comprendre de leurs parents et de leurs amis. Grâce à Bell, des millions de personnes à travers le monde bénéficient chaque jour des si grands services que rend le téléphone. Voilà un exemple de vie réussie, une vie toute au service de ses frères. (Guide du maître, p. 11)

a) Graham Bell nous donna le téléphone. Qu'est-ce que Jean XXIII et Martin Luther King ont fait pour améliorer la vie humaine?

b) A la lumière de la question précédente, réfléchissez sur les paroles suivantes:

1- Il n'est pas bon pour l'homme d'être seul.
2- Personne n'est une île.
3- Vous ne pouvez être un homme seul.
4- Nous construisons toujours sur les épaules des autres.

c) Pourquoi le service des autres est-il partie intégrante de la nature humaine

d) Qu'est-ce que notre service des autres a à faire avec "construire un monde nouveau"... " progresser vers Dieu"?

II-

Souvent nous sommes déçus en servant nos frères. Souvent nous sommes découragés par notre propre faiblesse et par les faiblesses des autres. Souvent nous sommes exaspérés par notre impuissance à faire davantage pour aider les autres. Que puis-je faire dans telle situation? Est-ce que nos larmes et les larmes de tous les hommes vont continuer à couler, avec un seul homme en larmes pour essuyer toutes ces larmes?

Lisez ces paroles de Jésus:

"Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi, je vous procurerai du repos". (Mt 11,28)
"Je suis venu pour que les brebis aient la vie, et l'aient en abondance." (J 10,10)

"Car le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie en rançon pour la multitude." (M 10,45)

a) Comment chacune de ces citations indique-t-elle le désir que Jésus avait de servir les ·· tres?

b) Comment ses gestes se sont-ils conformés à ses paroles?

c) Comment la Mort-Résurrection est-elle un service pour tous les hommes?

d) Comment le service que le Christ a rendu à l'humanité, diffère-t-il de celui des autres hommes?

Non seulement le Christ nous a-t-il montré comment servir les autres en profondeur, mais Il nous rend capables de faire comme lui: "Je suis AVEC vous jusqu'à la fin des temps." (Mt 28,20)

Comment le Christ est-il avec nous dans sa Parole? Ses Sacrements? Son Esprit la communauté chrétienne?

Jésus demeure donc avec nous de diverses manières, pour nous aider à continuer l'oeuvre qu'il a entreprise sur la terre. Il est venu renouveler l'homme, et par l'homme, tout l'univers. Nous faisons partie de son plan, il nous a demandé de compléter son Corps qui est l'Eglise. "Frères, je trouve la joie dans les souffrances que j'endure pour vous; car ce qu'il reste à souffrir des souffrances du Christ, je l'accomplis dans ma propre chair, pour son corps qui est l'Eglise." (Col. 1,24)

Le Corps du Christ, l'Eglise, c'est le levain de la nouvelle humanité et de la nouvelle terre. Le levain anime toute la pâte, c'est toute la pâte qui en est imprégnée, se gonfle, en etvient pain. Ainsi, nous qui avons la foi, nous devons influencer tout le présent et le futur. Nous avons un rôle primordial à jouer pour refaire l'homme et le monde. Mais comment refaire le monde? Lisez la parabole des talents, (Mt 25, 14-30)

III-

a) Qu'est-ce que le Christ veut nous enseigner ici?

b) Devons-nous nous servir de nos talents pour coopérer aux entreprises communautaires, ou seulement pour notre bien personnel?

c) En servant les autres, sommes-nous différents des non-chrétiens?

Le chrétien est donc un serviteur. Rappelons-nous Pierre à la dernière Cène. Laver les pieds des invités, c'est l'affaire des serviteurs, c'est pourquoi Pierre refuse de se faire laver les pieds par le Maître qui lui répond: "Si je ne te lave pas (si je ne te sers pas), tu n'auras plus rien de commun avec moi." (J. 13,8)

Personne, pas même le futur premier Pape, n'empêcherait Jésus d'être serviteur. Telle est notre vocation chrétienne: un appel au service de Dieu et de nos frères les hommes, où qu'ils soient et quels qu'ils soient, blancs ou noirs, amis ou ennemis, voisins ou à l'antipode. Nous devons nous faire tout à tous comme dit Paul.